

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

DECEMBRE 2013 - N° 11



Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES
Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81
www.2c2m-avesnois.fr



Sommaire

- 2 Editorial.
- 3 La nouvelle Communauté de Communes (personnel).
- 4 Forest : un tiot gamin de Forest raconte...
- 5 Locquignol : Jean Talon.
- 5 Maroilles : un Maroillais à la guerre d'indépendance.
- 7 Maroilles : l'invasion des 25 et 26 août 1914.
- 11 Preux : la famille de Sucre.
- 12 Preux : la guerre 14-18.
- 13 Robersart : la libération en octobre 1918.
- 15 Landrecies : journal d'un envahi.
- 17 Croix-Caluyau : Joseph Ruelle raconte.
- 19 Fontaine : petite chronique de l'occupation en 14-18.
- 21 Bousies : relations commune église école au début du 20e siècle.
- 23 Le Favril : novembre 1918.
- 25 Les festivités dans nos communes en 2014.
- 26 Les Ordures Ménagères.
- 27 Jean Vaillant.
- 29 Carte de la nouvelle CC.
- 30 La nouvelle Communauté de Communes.
- 31 Le Carré des Saveurs.
- 32 La Chambre d'Eau.
- 34 Trame verte et bleue - les réalisations.
- 36 La commission « communication ».

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles -
avenue de la Légion d'Honneur - Caserne
Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES -
Tél. 03 27 77 52 35
infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle

Directeur de publication : André DUCARNE

Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction : les membres de la
commission « Communication Information
Technologies et Multimédia »

Photos : 2c2m

Impression : JD Diffusion à Landrecies

Exemplaires : 5000

Dépôt légal : 4e trimestre 2013

Numéro ISSN : 1968-7745

Distribution : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

MERCI...

*Le 15 avril 2008, le Conseil Communautaire m'a élu **Vice-Président chargé de la communication**. La création d'un **site internet** et la parution biannuelle du **magazine de la 2c2m** faisaient partie de mes nouvelles fonctions. J'ai réalisé le site www.2c2m-avesnois.fr rapidement puis je l'ai fait évoluer et mis à jour régulièrement au cours des six années suivantes. Ce site vous a renseigné constamment sur la vie de notre collectivité : les délibérations, les festivités, le commerce local, la vie et l'histoire de nos 10 communes, ...*

*Tous les ans, en juin et en décembre, vous avez reçu la **revue de l'intercommunalité**. Dans chacune des dix parutions précédentes, vous avez découvert ou revécu, pour certains, le glorieux passé de nos communes. Des informations utiles, comme le ramassage des ordures ménagères, les horaires de la déchetterie, le fonctionnement de la 2c2m, vous ont été communiquées.*

*La préparation de chaque numéro faisait l'objet de plusieurs réunions des **membres de la commission**. Grâce à leur disponibilité, à leur connaissance profonde de notre territoire et au travail de recherches qu'ils ont entrepris, chaque commune a pu reconstituer une partie de son histoire.*

*Cette **dernière revue**, la onzième, retrace, entre autres, quelques péripéties de la sombre période de la guerre 14-18 dans nos villages. L'année prochaine, la France entière commémorera le 100^e anniversaire du début des hostilités.*

*Nous avons essayé de vous donner une **information de qualité**. Je suis sûr que la nouvelle **Communauté de Communes du Pays de Mormal**, qui naîtra le 1^{er} janvier prochain, forte de ses 53 communes et de ses 48 000 habitants, continuera de vous informer régulièrement sur la vie de notre **beau territoire**, avec les moyens modernes qui ne cesseront de se développer.*

Merci à tous les membres de la commission « communication » pour leur engagement et à vous, chers lecteurs et chères lectrices, pour votre indulgence.

Maurice Saniez
Maire de Forest , Vice-Président chargé de la communication

Organigramme du personnel de la future Communauté de Communes

Directeur Général des Services Jean-Philippe DELBART	Directrice Générale Adjointe Dominique GERARD	Directeur Général Adjoint Pierre - Jean SANNO	Directrice des services techniques Marie - Christine HOLLANDE
Administration générale	Ressources humaines	Affaires financières et commande publique	Accueil secrétariat
Caroline STAECHELIN Assistante DGS, accueil Naïma MAHIAOUI Accueil, assistante DGS	Sylvie PASCAL Assistante DGA	Affaires financières Geoffrey GALLAIT xxxxxxx	Nathalie LEGOUVERNEUR
Développement local	Services à la population	Commande publique Geoffrey GALLAIT	Gestion des déchets
Conservatoire de musique Guillaume DUMOULIN Coordinateur du CMRI Naïma MAHIAOUI Administration Les 14 Professeurs	Cohésion sociale Caroline DREULLE RSA Nathalie FRONTY RSA Fanny KUROWIAK RSA Alice LEBIGOT RSA Sylvie PASCAL Indépendance des logements	Aménagement de l'espace et TIC Cécile HUIN François ROLAND	Sébastien MONTAY
Culture Véronique HOLGADO Coordinatrice culturelle, Responsable du pôle de Bavay Marina HERMANT Patrimoine Dominique BAILLIN Accueil et secrétariat	Catherine JENNEQUIN Portage repas Marie-Noëlle RUELLE Service de soins à domicile Maxime ANSELME Julien BERNETEAU Stéphanie CLERBOIS Maryline JOURDOIS Roselyne DRUART Mélanie COUDEREAU Catherine GUMEZ Christine PAUMA Béatrice THOMAS Hélène PRUVOST Gaelle VANDENWALWER Aurélien LEBRUN Mélanie BIDOIS Ludvine FROMENT Marie-Claire DEBIEVE Pascale GUMEZ	Ordres ménagères Frédéric BARNAS Prévention Sophie CATTELOTTE Géraldine BOQUET Inès CRAPET	Déchèteries Géraldine BOCQUET Gestion administrative André NISON Gardien Georges GUERY Gardien Bernard LEQUEUX Gardien Bernard DERESMIES Gardien José HENRY Gardien Jean-Pierre LECUYER Gardien Jean-Jacques BIOJOUT Gardien Frédéric MINOT Gardien Marie-Françoise FEDERBE Gardien
Développement économique et touristique SPL des Terres du Pays de Marolles Cécile HUIN Action économique Barbara BUREAU Tourisme	Education animation	Fonctionnement de la nouvelle Communauté de Communes du Pays de Mormal	Bocage Sébastien MONTAY Trame verte et bleue Nathalie LEGOUVERNEUR Assistante
Communication Emilie MENU Infographiste	RAM Carole BAYE ALSH Séjours Damien TAQUET Coralie SERVAIS		Eclairage public Bâtiments François ROLAND ERP prévention, sécurité Nadia BURLION Entretien Christelle DELATTRE Entretien Damien FRAU Entretien
	Texte bleu : site de Bavay Texte mauve : site de Landrecies Texte noir : site de Le Quesnoy		Brigade verte et chantier d'insertion Nathalie LEGOUVERNEUR Gestion administrative Robert QUINZIN Daniel SEMAIL Patrick FIOR Jean-Michel BRIATTE

FOREST-EN-CAMBRESIS

L'EVACUATION EN 1914 racontée par un tiot gamin de Forest

Il convient de rappeler que l'Allemagne a déclaré la guerre à la France le 3 août 1914, et que le lendemain, elle adressait un ultimatum au roi Albert 1er et au gouvernement belge, les sommant de laisser passer l'armée allemande sans combattre. Ceci en violation de la neutralité de la Belgique résultant du traité signé en 1831.

Malgré le refus de la Belgique, les Allemands passent outre, et occupent le 7 août la ville de Liège avec pour objectif de contourner par le nord, les armées françaises qui s'étaient massées à l'est vers la frontière allemande.



Il s'ensuivra un déferlement des troupes germaniques dans les zones frontalières avec la Belgique, qui emprunteront les principales voies de communication, notamment la chaussée Brunehaut qui traverse le village de Forest en Cambrésis.

Elles seront précédées par de nombreux réfugiés belges, qui en faisant le récit des atrocités commises par les occupants, jettent à leur tour la population sur la route de l'exode avant l'arrivée des troupes allemandes.

C'est dans ce contexte que se situe le début du récit de Léon Henniaux, qui est né et a grandi à Forest. Il évoque dans un livre intitulé « Les racontars d'un tiot gamin de Forest » l'évacuation en août 1914 de sa famille et les avatars vécus durant l'occupation.

Les voies romaines et rectilignes créées par César il y a 2000 ans ont particulièrement favorisé les invasions venues du nord. Situé sur la chaussée Brunehaut, le village de Forest en a

fait les frais à maintes reprises : les Ostrogoths, Wisigoths et Teutons, les armées royales françaises puis napoléoniennes ont arpenté la chaussée Brunehaut. Au XXe siècle, Forest a été occupé durant les deux guerres mondiales.

En 1914, quand éclate la guerre, mes parents doivent évacuer dans un chariot attelé de deux chevaux. Ils ne vont pas bien loin : les Allemands les arrêtent au Pommereuil, quatre kilomètres plus loin. Des uhlans, des cavaliers armés de lances, terrorisent la population en piquant de leur arme les villageois trop curieux. Ils impressionnent tellement Germaine, onze ans, que celle-ci s'enfuit. Mes parents l'ont cherchée plusieurs jours avant de la retrouver chez un oncle de Bousies, chez lequel elle avait trouvé refuge.

Malgré mon jeune âge, je garde quelques souvenirs très marquants de la Grande Guerre.

En septembre 1918, j'ai trois ans et demi. La terreur arpente les rues de Forest, cravache à la main : un certain Frederick dirige la soldatesque allemande qui occupe le village. Casquette verte, bottes noires, il distribue des coups de cravache à ses soldats comme aux jeunes autochtones négligeant de soulever leur casquette à son passage. Il surveille les exercices dans la cour de la ferme, les soldats qui rampent dans les flaques

d'eau. Il y a aussi ces deux majestueux officiers en casque à pointe et long manteau, arrivés un jour dans la cour de notre ferme. Leur calèche est tapissée de tissu bleu et attelée de deux superbes chevaux gris pommelés. Je les vois encore très nettement.

En octobre 1918, on nous somme de quitter la maison à nouveau, car les derniers combats nous menacent. Faute de chevaux, tous réquisitionnés, mon père attelle la vache de notre voisin Florimond à une carriole. Ma mère, Denise, Odette, moi-même et Marie-Louise y prenons place, tandis que les aînés marchent à côté. Au Favril, où nous avons passé quelques jours, la fille de la maison Blehaut, réfugiée dans la cave, est tuée par un obus au lendemain de notre départ.

Notre périple errant nous amène jusqu'à Saint-Hilaire-sur-Helpe, où nous nous installons dans une petite ferme au bord de la route.

C'est alors que des soldats allemands en déroute lorgnent sur notre vache. Ma mère sort sur le seuil avec sa ribambelle d'enfants, espérant

apitoyer l'ennemi. Mais les Allemands repartent avec la vache, malgré Odon qui tient toujours l'animal par une corde et refuse de lâcher. Un soldat prend alors mon frère par le cou et fait mine de l'étrangler, le forçant à laisser la bête. Quelques minutes plus tard, Germaine, Odon, Léopold et Lucien partent pourtant en délégation vers les Allemands. Au bluff, ils leur expliquent que l'officier, qui avait donné l'ordre de réquisitionner l'animal, a finalement changé d'avis. Mes aînés reviennent donc triomphalement avec la vache, qui sera ensuite cachée dans la cave, par mesure de précaution. C'est elle qui nous ramène à Forest, quelques semaines plus tard, après la signature de l'Armistice !

Quand nous rentrons chez nous fin novembre 1918 la maison est inhabitable. Germaine la cheftaine, 16 ans à peine, insiste pour que nous la fassions rebâtir et supervise les travaux. Nous logeons provisoirement dans la ferme Ménard à Bousies, occupée par les Anglais qui nous avaient libérés. Ils apportent notamment des saxes de riz pour les enfants.

Léon Henniaux « Les racontars d'un tiot gamin de Forest »
Introduction Georges Broxer

LOCQUIGNOL

JEAN TALON

Né à Châlons-sur-Marne en janvier 1626, Jean Talon fait de bonnes études chez les Jésuites à Paris et, à 28 ans, embrasse la carrière militaire. Avec ses bons résultats dans l'armée, il devient commissaire des guerres en Flandres, intendant



des armées de Turenne en 1653, commissaire du Quesnoy puis intendant du Hainaut. En 1664, alors qu'il était intendant du Hainaut, secrétaire du cabinet de sa Majesté et Maître particulier des Eaux et Forêts de la Maîtrise du Quesnoy, le roi Louis XIV lui accorde, pour en jouir sa vie durant,

le domaine de Locquignol avec le château et la ferme de la Motte.

En 1665, Louis XIV et Colbert cherchent un intendant pour la Nouvelle France qui comprenait les terres canadiennes, l'Arcadie, l'île

de Terre Neuve et d'autres pays de France métropolitaine. Jean Talon fut choisi et fit progresser énormément cette Nouvelle France. Il fut l'un des grands fondateurs du Canada.

Rentré en France et protégé par Madame de Maintenon, Jean Talon vécut dans l'abondance et s'éteint, célibataire, le 24 novembre 1694. Il est inhumé à Châlons-en-Champagne.

Marc Lavie

MAROILLES

UN MAROILLAIS A LA GUERRE D'INDEPENDANCE des Etats-Unis d'Amérique

« Le voyage me semble un exercice profitable... Et je ne sache point meilleure école à façonner la vie » est une sentence du philosophe du 16^e siècle Montaigne. C'était au temps où les « porteurs de maroilles » régalaient déjà Paris. Nos ancêtres voyageaient donc aussi. A pied, à cheval, ils parcouraient les routes et chemins pour toutes sortes de déplacements, négoce, pèlerinages... Ceux qui pérégrinèrent hors du continent européen avant le 19^e siècle sont rares. Le premier Maroillais à fouler le sol des Amériques se nomme Ambroise Joseph Davreux. C'est en 1779, soit près de trois siècles après Christophe Colomb ! Militaire de carrière, en ce temps c'est la meilleure façon de voir du pays, Davreux s'est engagé dans le Régiment de Touraine le 16 juillet 1777. Il a 18 ans. Son unité combattrait aux côtés du général américain George Washington, du vicomte de Rochambeau et du marquis Gilbert de La Fayette pour la liberté de l'Amérique !

Davreux est né à Maroilles en 1759. On ne sait rien de lui sauf qu'il est inscrit sur la liste des combattants français de la guerre américaine (1778-1783), liste établie d'après les documents des archives du Ministère de la guerre, publiée en 1903 par Henri Mérou, consul de France à Chicago. Elle fait suite à la demande de la Société Nationale des Fils de la Révolution Américaine, créée en 1889 aux USA. La mention qui le concerne est laconique : « Davreux (Ambroise-Joseph) né à Maroilles (Hainaut) (1759), S 16 juill 1777, mort au Cap le



23 juin 1782 ». L'histoire de la naissance des USA et le parcours de son régiment vont permettre de retracer la carrière de notre héros maroillais.

Touraine, un régiment de prestige de l'Ancien Régime

Le régiment de Touraine est créé le 29 avril 1625. En 1775, il est commandé par le colonel Claude Anne, marquis de Saint Simon Maublérus, puis à partir du 13 avril 1780, par le colonel vicomte de Poudenx. Davreux servira successivement sous ces deux officiers. Valeureux régiment, Touraine s'est illustré à Valenciennes en 1677, lors des batailles de Fleurus en 1690, de Malplaquet en 1709, et garde Maubeuge durant les combats de Denain en 1712. En juillet 1777, au moment de l'incorporation de Davreux, le régiment est en garnison à Verdun, avant de cantonner à Arras en 1778, puis en 1779 à Hennebont (Bretagne). Il s'embarque à Brest en décembre 1779 pour les îles d'Amérique, en premier lieu les Antilles, à La Martinique. Le transport de troupes par mer est alors particulièrement inconfortable : un hamac pour deux hommes, sujets au scorbut, les organismes sont mis à rude épreuve. On ne sait si Davreux fit parti du détachement qui se trouvait sur les navires du comte de Guichen lors des trois combats navals livrés à l'amiral anglais Rodney en avril/mai 1780 au large de la Martinique ?

Après un séjour à la Martinique, le régiment cantonne à Cap-Français sur l'île de Saint-Domingue courant 1780 : les rôles du régiment y comptabilisent nombre de soldats décédés de fièvres. Possession française, l'île au climat hostile vaut pour ses cultures sucrières. C'est là que le marquis de Saint Simon Maublérus reçoit l'ordre de préparer un renfort de 3 400 hommes pour l'armée du vicomte de Rochambeau (forte de 6 000 soldats) qui se bat sur le continent

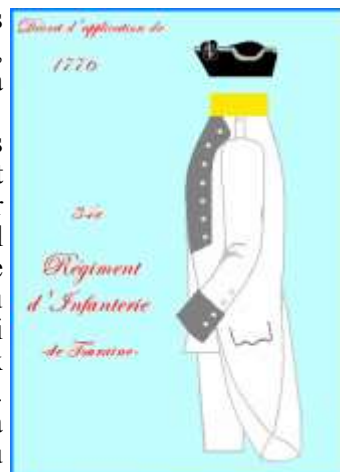


Amiral de Grasse

américain aux côtés des insurgés, nommés aussi « patriots ». Le 4 août 1781, les régiments de Touraine, Agenais, Gâtinais embarquent sur les navires du lieutenant général des armées navales, l'amiral François de Grasse, marquis de Tilly (qui vient de Brest d'où il est parti le 22 mars avec 24 vaisseaux et 5 frégates). Ils passent devant La Havane et mouillent le 30 dans la baie de Chesapeake, face à la bourgade de Yorktown (Etat de Virginie). But de l'opération : bloquer la baie que l'amiral anglais

Graves veut conquérir pour ravitailler le marquis Charles de Cornwallis, chef des loyalistes anglais, enfermé dans la ville de Yorktown.

Grâce à la liste des soldats qui ont combattu pour l'indépendance, il est possible de connaître le nom du bateau qui transporta Davreux sur le sol américain. Il servait dans la compagnie du capitaine Thorenc



qui effectue la traversée sur « La Bourgogne » avec 850 de ses compagnons et officiers. Le chevalier de Charritte, surnommé par les Anglais « le brave capitaine du vaisseau noir », en est le capitaine. Il commande un équipage de 439 marins, des officiers aux mousques presque tous natifs de communes maritimes françaises : La Ciotat, Toulon, La Rochelle, Brest, Saint Malo, Cherbourg... Il fait partie de l'escadre de l'amiral Bougainville sous les ordres de l'amiral de Grasse. Offert par les Etats de Bourgogne au roi Louis XIV, le navire a été lancé de Toulon, son port de construction, le 26 janvier 1766 sur un modèle classique de vaisseau de l'époque. « La Bourgogne » est armé de 74 canons, mesure 56 mètres pour une jauge de 1 600 tonneaux. Il fera naufrage le 4 février 1783 dans le golfe du Venezuela avec son équipage : 10 officiers et 150 hommes mourront noyés.

La Fayette me voilà ! La victoire décisive de Yorktown

Cette fois Davreux a pris pied sur le sol américain, et s'apprête avec son régiment à tenir un rôle de premier plan dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Quelle arme sert-il dans son régiment ? On l'ignore. Trois possibilités : il pouvait être fusilier, grenadier ou plus probablement chasseur. Sa fiche ne mentionne aucun grade.

Le 6 février 1778, la France a signé une alliance et un traité d'amitié avec les insurgés des treize colonies américaines qui veulent leur indépendance. Notre pays entre alors officiellement en guerre contre l'Angleterre après une période d'aide secrète aux Américains (avec Beaumarchais) qui a débuté dès la déclaration d'indépendance de Thomas Jefferson le 4 juillet 1776 (Independence Day). Notre pays aura successivement envoyé trois escadres au secours de Washington : celles des amiraux d'Estaing en avril 1778, de Rochambeau en avril 1780 et de Grasse le 22 mars 1781. Les armées

américaine et française connaîtront une succession de victoires et de revers de 1776 à 1780.

A l'arrivée de l'amiral de Grasse dans la baie de Chesapeake le 30 août 1781, Davreux et son régiment débarquent pour rejoindre les troupes de La Fayette à Williamsburg le 2 septembre. C'est sous les ordres de ce héros français de la guerre d'indépendance que Davreux va combattre durant le siège de la ville fortifiée de Yorktown, aux côtés des soldats de Rochambeau et des Américains de Washington. Le régiment Touraine s'y illustrera en ouvrant le feu dans les premiers sur les redoutes de la ville assiégée et en coulant avec ses batteries le navire anglais « Charon ». Rochambeau dira de cette bataille : « Jamais la France n'eut un avantage aussi marqué sur l'Angleterre que celui-là ».

La capitulation de Cornwallis à Yorktown le 19 octobre 1781 sera le dernier fait de guerre important de la guerre d'indépendance. Victoire décisive donc à laquelle aura contribué notre Maroillais !

Retour à Saint-Domingue pour y mourir

Après cette victoire éclatante, le régiment de Touraine avec Davreux réembarque le 26 novembre sur la flotte de l'amiral de Grasse : direction Fort-Royal à La Martinique pour un court repos. A partir de 1782, la guerre devient mondiale. Nombre de pays européens se rangent aux côtés de la future Amérique. Touraine et Davreux montent le 5 janvier 1782 sur la flotte de l'amiral de Grasse et participent à la prise de l'île de Saint Christophe (Saint Kitts) : tandis que les fusiliers du régiment prennent Bristone-Hill qui capitule le 12 février, grenadiers et chasseurs sont attaqués par 1 300 Anglais alors qu'ils défendent le port de Basse-Terre. Claude Thiou, jeune soldat de Touraine blessé par un boulet, s'amputera lui-même de son bras droit avec un couteau avant de poursuivre sa mission ! L'île est gagnée le 13 février. Après avoir pris « Montserrat », aujourd'hui l'île volcanique de Montserrat aux Antilles, l'escadre à court de vivres rejoint La Martinique. Le 8 avril nouveau départ à la conquête de la Jamaïque qui se soldera par la sanglante défaite navale des Saintes (entre la Guadeloupe et la Dominique) : de Grasse est fait prisonnier le 12 et l'on compte 2 000 morts parmi les marins français. Davreux échappe à la captivité, navigant peut-être sur « Le Sceptre » du capitaine de vaisseau de Vaudreuil. Durant ces batailles navales et terrestres, Davreux aura perdu nombre de ses compagnons : des 250 hommes environ de la compagnie Thorenc, Pierre Drapier natif de Valenciennes sera tué au Cap-Français le 9 avril, Laulanie, dit Landreci, mort en mer le 15 avril,

etc... Retour de Davreux à Saint Domingue le 25 avril 1782.

Probablement victime d'une épidémie de malaria (paludisme) qui règne à l'état endémique, Ambroise Joseph Davreux meurt à l'hôpital militaire de la ville de Cap-Français sur l'île de Saint-Domingue le 23 juin 1782. Beaucoup de décès dans le régiment Touraine sont repris à la même période : notamment Félix Roch, né à La Folie le 21 juin, Aubert, Lambelet et Vigé morts aussi le 23. Le régiment de Touraine rejoint la France et mis en garnison à Avesnes l'année suivante au moment où le traité de Paris est signé, confirmant la victoire américaine (3 septembre 1783). Toute mort interroge. Humble histoire devant l'Histoire, la vie et la mort de Davreux n'a pas moins permis à Maroilles de compter un de ses enfants parmi les soldats qui ont combattu pour la création du futur plus grand état démocratique et républicain du monde. Une œuvre française inspirera sa constitution : L'Esprit des lois de Montesquieu.

Sources :

« Les combattants français de la guerre américaine » Henri Mérou – 1903

« Relation des combats et des événements de la guerre maritime entre la France et l'Angleterre » Contre-amiral Yves Joseph Kerguelen-Tremarec – 1796

*Hervé Gournay
Société Historique de Maroilles*

MAROILLES

L'INVASION DES 25 ET 26 AOÛT 1914 Du sang anglais pour défendre notre territoire : The Great Retreat !

Au lendemain de la mobilisation générale le 2 août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique. Devant Charleroi et Mons, les troupes de la 5e armée française du général Lanrezac et anglaises de la BEF (British Expeditionary Force) du Field-Marshal French subissent deux défaites le 23 août. Elles vont provoquer une longue et sanglante retraite des alliés, « The Great Retreat », jusqu'à la victoire de la Marne début septembre. Durant cette retraite, de violents combats vont se dérouler sur le pont d'Hachette enjambant la Sambre entre Locquignol et Maroilles. Cet épisode en marquera un moment critique après qu'« en quatre jours de combat, du 20 au 23 août, le sort de la bataille des Frontières s'était décidé. Elle aboutissait pour nos armes à un échec complet, qui ouvrait la porte à l'invasion du territoire », selon un jugement du Ministère de la Guerre en 1925. Des communes

de la 2C2M, Locquignol et Maroilles vont subir les premières le choc de l'invasion allemande, précédant Landrecies et le reste du territoire de quelques heures.

La défaite de Mons le 23 août et la retraite jusqu'à la Marne

Après l'échec des Tommies devant Mons, les six divisions britanniques engagées retraitent en deux ailes qui passeront respectivement à l'ouest et à l'est de la forêt de Mormal, évitant le cœur du massif. Les Anglais n'en possèdent que des cartes erronées, et se méfient de ses mauvais chemins de terre. La 2e division d'infanterie du 1er corps a pour itinéraire l'axe Mons/Bavay/Leval/Maroilles/Landrecies. La 5e armée française du général Lanrezac retraite également depuis Charleroi sur un axe la faisant passer en partie à l'ouest d'Avesnes. Le 24 au soir, le corps de cavalerie du général Sordet dépasse Maroilles en direction de Le Cateau. Le 25, c'est au tour de la 53e division de réserve française de cantonner dans le secteur de Marbaix. Maroilles doit servir de point de ravitaillement aux 53e et 69e divisions de la 5e armée. Pour le généralissime Joffre, « notre but doit être de durer le plus longtemps possible... ». Von Kluck, chef de la 1ère armée allemande, vainqueur des Anglais à Mons, lancé à leur poursuite, veut lui « rejeter les Anglais sur Maubeuge et que leur retraite vers l'ouest soit coupée ». En camion, son 3e corps d'armée fonce à l'est du Quesnoy puis bifurque à travers la forêt par le carrefour de l'Opéra et Locquignol jusque Hachette, afin de protéger le flanc Est du gros des troupes allemandes. Le plan de Von Kluck sera un échec, les alliés filant droit sur Landrecies pour atteindre Guise et bientôt la Marne. Maubeuge, vieille forteresse déclassée tiendra face à l'ennemi.

Les combats meurtriers du pont d'Hachette dans la nuit du 25 au 26 août



Le 25, le Royal Berkshire Regiment « Princess Charlotte of Wales » du 1er corps britannique se lève à 3 heures du matin à Bavay et se place à l'arrière-garde des troupes en retraite. Ils parcourent à pied, sans repos ni nourriture, les 23 km qui les sépare de Maroilles.

Il fait une chaleur insupportable, plusieurs soldats seront frappés d'insolation sur la route.

Ils atteignent Maroilles à 18 heures alors que le Worcestershire Regiment qui les précède se dirige sur Landrecies. Sous la tourmente orageuse déversant des trombes d'eau et sous des vents violents, la route draine son lot de réfugiés

accablés de chaleur : « Bientôt deux flots vont s'écouler vers le sud le long de la route... Sur la droite, une colonne de chariots militaires sur vingt miles, bien attelés et rangés. Sur la gauche un flot épars de chariots tirés par d'immenses percherons, des carrioles avec des ânes, des voitures à bras, des voitures d'enfant et des vélos agglutinés et se bousculant le long de cette via Dolorosa ». (Lieutenant Hanbury-Sparrow du 1er Royal Berkshire Regiment). L'encombrement est catastrophique dans le village, aggravé par une fausse rumeur affirmant la présence allemande à la Basse-Maroilles. Il n'en est rien mais la panique est générale : « Je n'avais jamais vu in tel tohu-bohu. Maxwell Scott, notre Major de brigade arriva et demanda comment on pouvait arrêter cela. Je lui suggérais une sonnerie de clairon " No parade" qui eut un effet



merveilleusement apaisant et l'ordre revint aussitôt. (Capitaine Hudson du King's Liverpool Regiment).

Les Anglais installent leur cantonnement dans Maroilles. A 20 heures, la compagnie « B » du Royal Berkshire Regiment, sous les ordres du Major Turner, part relever les cavaliers de l'escadron du capitaine W.A. Nugent (15e Hussard), qui fait face aux unités allemandes du 3e corps qui occupent Locquignol et tiennent le pont d'Hachette. En fer, étroit, ne laissant passer qu'un chariot à la fois, le pont est situé 100m avant l'actuel, enjambant encore le cours ancien de la Sambre. Les Anglais le nommeront « Maroilles Bridge » dans leurs rapports des combats. De Maroilles, la route qui y mène n'est qu'un mauvais chemin bordé de fossés de drainage, en surplomb de prairies marécageuses détrempées par l'orage.

La compagnie « B » se déploie sur la rive droite de la Sambre. Le soldat Harry Wright est à la tête d'une section d'éclaireurs de 12 hommes. Le bruit des roues d'un chariot dans la nuit tombante alerte les Anglais. Wright est envoyé à l'arrière demander des ordres, mais il tombe dans un des fossés et s'enfonce dans 1,30m (4 pieds) d'eau : « J'avais à peine fait demi-tour que les

hommes que j'avais laissés attaquèrent l'ennemi » racontera-t-il plus tard. « Et le ciel rougit vers la lisière de la forêt de Mormal... » témoignera Béatrice Mailliard dans son livre « Une famille en pays envahi ».

Le combat s'engage sur une ruse des Allemands que tous les témoins anglais raconteront plus tard, choqués par la trahison de l'ennemi. Le Major Scott-Turner est approché par un soldat en uniforme français qui lui demande en anglais une carte. Le Français, en réalité un soldat allemand, tire son revolver, blesse et fait prisonnier l'officier anglais. L'Allemand est abattu à coups de baïonnette. Le reste de la compagnie anglaise vient à la rescousse, en une seule file sur la route trop étroite. Elle est aussitôt prise sous le feu de l'ennemi. Le Major Finch et le lieutenant Fullbrook-Leggatt, sabre au clair, s'élancent alors au cri de : « En avant les gars, souvenez-vous de Tofrek » (Caporal Tiesteel), en référence à un épisode de la campagne du Soudan de 1885 où le régiment s'y distingua. Harry Wright, qui s'était maintenant sorti par ses propres moyens du fossé, entra dans la bataille : « Je ne pense pas qu'aucun d'entre nous ayant vécu cela puisse à jamais l'oublier. Il me sembla devenir fou. Mes oreilles résonnaient au bruit des tirs et des cris. Je me retrouvais sur le pont lors de la deuxième attaque ». Les Allemands déjà engagés sur la route de Maroilles reculent vers le pont. Il faudra deux charges furieuses au corps à corps par les compagnies « B, C, D » du 1er Royal Berkshire pour reprendre le pont d'Hachette le 26 à 1h30 du matin, sans parvenir à le franchir ni s'y maintenir durablement. L'aviateur anglais J.A. Strange observe du ciel ces violents combats sur la ligne de front.

Sur les berges de la rivière, balayées par le feu intense allemand, on se tue à coups de crosse et de poings dans l'obscurité totale qui a succédé à l'orage. Ni Anglais, ni Allemands n'ont eu le temps de mettre la baïonnette au canon de leur fusil. Les hommes tombent dans la Sambre et s'y noient. Parmi eux, Drummer Savage, dont le courage sera relaté dans un article du journal du

régiment. Le caporal Walter Brindle y mourra en héros : « Dans l'obscurité les Allemands tenaient le canal et en les chargeant beaucoup d'entre nous tombèrent de la berge dans l'eau, qui était très profonde. Plusieurs hommes ne savaient pas nager et se noyaient lorsque le caporal Brindle, sous un feu intense, plongea et en sauva plusieurs. Il venait



Pte. EDWARD BEAVER, 1st Batt. Royal Berks. Regiment, Ross Hill, Birfield.—Missing, believed to be dead.



Pte. ARTHUR TURNER, 55, Langhams Road, Watlington.—Missing.



Pte. C. STREAMER, Malden's Green, Winkfield.—Died of wounds.

d'achever sa tâche et sortait de l'eau quand une balle le frappa, le tuant sur le coup ».

Le capitaine Henry Shott est porté disparu. Avec le Major Turner, 61 autres hommes du rang sont tués, blessés ou portés disparus. 18 d'entre eux seront enterrés dans le cimetière communal de Maroilles : les soldats George Henry Allin, James Edward Beaver, le caporal Walter Brindle, les soldats George Clarke, John Charles Gatfield, 27 ans, Wilfred Gleed, Francis Henry Glough, 32 ans, Ernest Victor Harper, Thomas Alfred Hatton, 28 ans, le caporal George William Hazard, le soldat William Hoare, le sergent Frank Lovell, 24 ans, le caporal James Richard Lovelock, les soldats William Henry Matthews, 24 ans, le capitaine Henry Hammond Shott, 38 ans, 1er officier du régiment tué durant cette guerre, les soldats Charles Streamer, Arthur Turner, 32 ans, et William Whiting.

Le caporal Bignell, blessé lors du combat, raconte : « Je fus emmené dans un hôpital, que je dû quitter précipitamment quand le bâtiment fut bombardé par les Allemands. Je me retrouvai à une extrémité de l'hôpital qui était dans une église. Les obus traversèrent le toit à l'autre extrémité et plusieurs des blessés furent tués. Je fus séparé du reste du corps, mais j'eus la chance d'être ramassé par un convoi français qui par la suite me ramena à mon point de départ ». Ce témoignage est corroboré par Béatrice Mailliard, résidant au Quartier des hôtes cour de l'abbaye. Née Béatrice Tootie à Manchester, compatriote de ces Tommies, elle était l'épouse du directeur de la tannerie qui deviendra la Manufacture de Maroilles. Aidée de sa fille, Béatrice a en effet improvisé un hôpital de la Croix-Rouge dans la salle du patronage derrière l'église. Elle raconte aussi le bombardement de Maroilles par les Allemands, les bombes tombant sur la place de l'église jusque 4



The late Pte. JOHN GASKIN, 2nd Batt. Royal Berks. Killed in action. Reading.—Killed in action. April 23.

heures ce 26 août, au milieu des réfugiés belges et des soldats anglais déployés en tirailleur. Elle y soignera une cinquantaine de blessés, dont l'un touché de 7 balles. Le capitaine W. W. Roche et les lieutenants Jocelyn Lee Hardy et VS Hopkins y ont reçu des soins. Au petit matin, le médecin major anglais entreprendra l'évacuation de l'hôpital après avoir remercié Béatrice. La plupart seront ensuite capturés par l'ennemi, l'ambulance s'étant trompée de route. Parmi les disparus qui se sont noyés dans la Sambre, on compte le soldat John Garlick, dont la famille sera informée des circonstances de sa mort après la guerre par un de ses camarades de combat.

Un incident qui aurait pu faire basculer le cours de la guerre !

L'accrochage du pont d'Hachette, qualifié de « a serious incident » par les Britanniques, fut le premier contact direct du bataillon avec l'ennemi. Le Lieutenant Fullbrook-Leggatt sera décoré de la DSO (haute distinction de l'armée anglaise) pour avoir conduit la charge sur le pont. Le soldat Barlow se souvient avoir tenu le pont toute la nuit jusqu'à ce qu'ils soient relevés par un détachement du King Royal Rifles (fusiliers) : « Nous pûmes voir, quand nous nous retirèrent, que les berges étaient couvertes de morts et de blessés, là où les hommes s'étaient rués pour s'abriter, mais y avaient été pris au piège. Nous perdîmes de nombreux hommes dans cet engagement, mais nous sûmes plus tard que la reprise du pont avait sauvé de nombreuses vies. Je n'oublierai jamais le sang-froid du Major Finch lors de cette attaque : il se baladait sous une véritable pluie de balles donnant confiance à ses hommes, et je peux dire avec certitude que c'est lui qui sauva la situation cette nuit-là ». On ne connaît pas l'état des pertes côté allemand. Très adroit avec le légendaire fusil Lee Enfield, les Tommies ont dû causer suffisamment de tués et blessés dans les rangs ennemis pour qu'ils soient contraints à l'abandon du pont dans la nuit. Le bataillon anglais empêcha donc l'ennemi d'avancer en traversant le pont et d'entrer dans Maroilles, dont les rues avaient été hérissées de barricades défensives. Cette action sur le pont d'Hachette eut des conséquences stratégiques sur la retraite des alliés. Elle permit la fuite des troupes françaises de la 5e armée en retraite qui bientôt défieront l'ennemi à Guise. Le 26 dans la matinée, une brigade de la 53e division de réserve du général Valabrègue pousse jusqu'à Maroilles pour y relever les unités anglaises, permettant au 1er corps britannique de se reformer sur Le Favril/Grand-Fayt. Le lendemain, les Allemands du 9e corps entreront définitivement dans Maroilles.

Au cours de l'occupation, jusque 1915, la forêt de Mormal sera la plaque tournante de l'action

de résistance du réseau Edith Cavell, du nom d'une infirmière britannique installée à Bruxelles. Les Maroillais résistants du réseau, dont faisaient partie Béatrice Mailliard et son mari Evence, conduisaient au-devant de Louise Thuliez et Henriette Moriamé les soldats français et anglais cachés dans les villages environnants et dans la forêt de Mormal. Ces deux demoiselles étaient chargées de les faire évader en Hollande



via le château de Marie de Croÿ à Bellignies et la Belgique occupée. Ces soldats ont pu ensuite de nouveau combattre en France.

En novembre 1918, le 1er Royal Berkshire bivouaquera à quelques kilomètres de Maroilles, à Escarmain : il ne restait alors que six hommes du régiment qui avaient connu les combats d'Hachette de 1914 ! En 1919, le Field-Marshal Sir Douglas Haig, commandant le 1er corps britannique, rappela l'événement : « Une autre partie de l'ennemi venait de la forêt de Mormal vers Maroilles, à 18h45. Un escadron du 15e Hussard, qui avait tenu le pont sur la Sambre jusqu'à ce qu'il puisse être relevé par l'infanterie fut repoussé par une force considérable de l'ennemi venant de tout côté. Une compagnie du régiment de Berkshire, suivi plus tard par le reste du bataillon, fut tout de suite dépêchée pour reprendre le pont à tout prix. L'approche par le côté sud passait par un étroit chemin. Il se trouvait sous le contrôle d'un canon, et était bordé de mauvais fossés et terrains marécageux

rendant le déploiement impossible...». Il faut se souvenir en ces temps de commémoration du centenaire de la 1ère guerre du Royal Berkshire qui se conduisit héroïquement au pont d'Hachette les 25 et 26 août 1914.

Portraits :

Shott, Capitaine Henry Hammond, DSO

Il est né à Douvres le 13 octobre 1877. Après des études à Dulwich, il rejoignit les forces de libération de Matabeleland en 1896. En 1897 et 1898, il est en Rhodésie puis part en Afrique du Sud en 1899. Il s'enrôla au sein de l'infanterie à cheval comme simple soldat. Pendant cette période, il prit part aux opérations du Natal et du Transvaal. Il est transféré dans le régiment des Royal Berkshire en 1902. Il reçut la Queen's Médal, la King's Médal, nommé compagnon de la DSO, il fut promu capitaine en 1911. Le 30 juin 1913, il obtint son brevet de pilote, N° 530, volant sur un biplan Bristol. Le 16 juin 1914, il se maria à Kensington avec Hazel Morris Brown (elle résidait au 245 North Broadway, Yonkers, New York). Après sa mort à Hachette, il fut enterré par des civils français dans le cimetière de Maroilles, avec 17 autres soldats du Royal Berkshire. Sa veuve a érigé un monument privé au-dessus de sa tombe.

Fullbrook-Leggatt, Lieutenant Charles St Quentin, DSO.

Charles Fullbrook-Leggatt est né en 1889 et a fait ses études à l'université de Bath, à Reading et Sandhurst. Il était jeune officier au Régiment Royal du Berkshire en 1909. Il resta avec le bataillon jusqu'en septembre 1915, date à laquelle il fut blessé lors des combats de la Fosse 8 à la bataille de Loos.

Graves, Sergent Charles, DCM.

Le sergent Graves eut la malchance d'être soigné dans l'unité d'Ambulance de Campagne n° 4. Il avait été blessé par balle à l'épaule dans les combats du pont, et voyageait dans un des fourgons ambulance quand ils reçurent l'ordre de retourner à Landrecies pour ramasser des hommes blessés. Comme ils atteignaient Landrecies, des Français les prévinrent de la présence des Allemands. Le Major Collingwood, commandant l'unité, ordonna à tous les blessés pouvant marcher et qui savaient encore tenir leur fusil de sortir pour constituer une ligne de défense, mais il était trop tard, et les sections B et C tombèrent aux mains de l'ennemi. Dix médecins militaires, en même temps que leurs infirmiers et conducteurs, furent capturés avec les hommes blessés. Graves passa quatre ans dans des camps de prisonniers allemands avant d'être rapatrié.

Walter Brindle

Ce caporal mort en héros sur les rives de la Sambre était du 1er bataillon du Berkshire

Regiment. Il était né à Eaton et résidait à Marlborough.

John Garlick

Il fait partie des disparus, dont on ne connaît pas le nombre exact, la plupart noyés dans la Sambre. Il avait 29 ans en 1914. Il était né à Sotwell, marié, père de deux jeunes enfants. Il faisait partie de la compagnie C du 1er Royal Berkshire Regiment.

Note :

Le 1er bataillon du Royal Berkshire Regiment faisait partie de la 2e division, 6e brigade de la BEF. Il avait débarqué à Rouen en août 1914. Il aura 225 tués entre les batailles de Mons et de la Marne. A la fin de la guerre, le major General Horne s'adressera au régiment en ces termes : « Le régiment du Royal Berkshire a été réputé pour sa ténacité et son courage tout au long de la guerre, et je puis vous assurer que dans nul autre régiment je ne place plus de confiance que dans le vôtre, qui agit avec tant de minutie et de courage en toute circonstance ». L'affaire du pont d'Hachette, Maroilles Bridge, est toujours associée à un haut fait militaire du prestigieux 1er Royal Berkshire Regiment.

Sources :

Les armées françaises dans la Grande Guerre, Ministère de la guerre

40 jours en 1914 du général Maurier

Une famille en pays envahi de Béatrice Mailliard
War Diary of the 1st battalion Royal Berkshire Regiment

La BEF de Mark Purchase

Recollections of an Airman de J.A. Strange

*Traduction des documents anglais : Hélène
Marouzé et Christian Sarcy
Hervé Gournay, Société Historique de
Maroilles*

PREUX-AU-BOIS

LA FAMILLE DE SUCRE

En 1600, Catherine de Martigny, Damoiselle de Preux au Bois, fille du seigneur de Preux au bois, épouse Antoine de Sucre, seigneur d'Orsinval. Ils ont 2 enfants dont Antoine de Sucre baron de Preux, qui épouse Damoiselle Adrienne d'Yves, chanoinesse de Maubeuge.

Ils ont 3 enfants qui font carrière militaire au service du roi d'Espagne aux Pays-Bas ou en Espagne.

Nous nous intéressons à l'un d'eux : Don Adrien de Sucre, baron de Preux, nommé général d'artillerie par le roi d'Espagne en 1688.

Don Adrien abandonne le château de Preux en 1689, laissant comme seigneur, l'un de ses fils,

Joseph qui meurt en 1723. Le château est alors détruit.

Les pierres sont utilisées pour la reconstruction de l'église actuelle et les fondations de nombreuses maisons.

Retrouvons la trace de Charles Adrien de Sucre,



il est nommé gouverneur d'Indias (Colombie) en 1711.

C'est son arrière-petit-fils qui nous concerne aujourd'hui : Antonio José de Sucre né au Venezuela en 1795. Comme toute la famille, il a envie de faire une carrière militaire. Mais les idées des Créoles l'intéressent, et très vite il participe à la lutte de libération des peuples d'Amérique contre l'Espagne. Il rejoint Simon Bolívar (qui a donné son nom à la Bolivie), et qui le nomme Général en 1818.

Bolívar et San Martín libèrent le Venezuela, la Colombie, l'Argentine et le Chili.

Antonio José de Sucre bat le vice-roi d'Espagne à Ayacucho (Pérou) le 9 décembre 1824, libérant l'Équateur, le Pérou et la Bolivie.

En 1826, il est élu président de la Bolivie, quitte le pouvoir en 1828, est assassiné en 1830.

Le nom de Sucre

- Sucre est le nom de la capitale officielle de la Bolivie

- Sucre est le nom d'un état du Venezuela qui a comme capitale Cumaná où est né Antonio José

- Sucre est un département du Nord de la Colombie

- Sucre est le nom de la monnaie de l'Équateur

Le buste du Grand Maréchal Ayacucho, Antonio de Sucre, situé près de l'étang communal, a été inauguré le 15 octobre 1995, en présence de personnalités venues du Venezuela.

Jacques Ruffin

PREUX-AU-BOIS

LA GUERRE 14-18

1914

Le 21 novembre, le Conseil Municipal se réunit sous la présidence de M. Marouzé adjoint ; il ne restait que 5 conseillers. Le maire et les autres conseillers étaient mobilisés.

Comme partout, il fut créé un « papier monnaie » que la commune s'engageait à en garantir, par un emprunt régulier, le remboursement en espèces après la signature de la paix.

1915

La commune doit payer aux autorités allemandes 23 000 Fr d'impôts et en amendes 2 010 Fr pour soins donnés aux Anglais.

En avril, on commença à recevoir le ravitaillement américain : le centre se trouvait à St Quentin. Il fallait un « laissez-passer » délivré par la « kommandantur » pour se déplacer d'un village à l'autre. Sans ce papier, on risquait une amende de 25 marks ou 5 jours de prison à « Biron » à Landrecies.

La commune doit fournir 840 litres de lait par jour à la laiterie de Landrecies. Elle devait payer une amende de 30 centimes par litre manquant (le lait n'était payé que 8 centimes le litre au fermier).

On essaya d'occuper les « chômeurs » à des travaux communaux à raison de 2 Fr par jour.

Le beurre était distribué à raison d'une demi-livre par personne et par semaine (3 Fr le kg).

1916

En août, arrivèrent 121 réfugiés, venant de St Quentin. La commune a pu leur procurer un logement.

1917

Il arriva de nouveaux réfugiés. Comme les années précédentes, la commune dut payer un impôt à l'armée allemande 50 940 Fr (il augmentait chaque année) : le dixième en espèces et le reste en bons communaux et régionaux.

C'est le 2 août 1917 que les allemands enlevèrent les deux petites cloches (780 kg pour les 2). L'une s'appelait « Marie » et datait de 1719 et l'autre « Rose ». Elles vinrent s'abattre sur le côté gauche de l'église. La 3e, la plus lourde, « Augustine », pesant 640 kg et datant de 1856 fut enlevée plus tard, ainsi que les tuyaux d'orgues (30 kg d'étain).



1918

Il y avait 3 boulangers : Fallez, Corduant, Demade. La distribution se faisait tous les 4 jours, de 14 à 16 heures. La ration de viande n'était plus que de 100 gr par personne et par jour.

Ce fut la libération et le retour des soldats. Le conseil municipal qui dirigea la commune pendant la durée de la guerre était composé de Marouzé, faisant fonction de Maire, Bantignies, Barquet, Bléhaut C, Bléhaut Ch et Henry.

Leur tâche ne dut pas être facile vis-à-vis des administrés et surtout vis-à-vis de l'autorité allemande.

L'inauguration du monument aux morts a eu lieu le 15 octobre 1922 en présence de Daniel Vincent, Député, ancien ministre, ainsi que Dehove Sénateur, Pascal Député, Leroy Sous Préfet, Bourdon et Cantineau Conseillers Généraux, Gillet et Willot Conseillers d'Arrondissement, Leblond Président de la Fédération des Anciens Combattants, des Maires du Canton et des environs.

D'après le livre Preux au Bois de Gilbert Vanderpotte.

Quelques détails sur le monument aux morts

Sur une base carrée, s'élève un pyramidion en pierre bleue devant lequel l'artiste a sculpté la statue d'un soldat posant une main sur la tête d'un jeune garçon. Celui-ci tourne la tête vers son aîné et, en signe de solidarité patriotique entre les générations, touche le fusil dont il

n'hésitera pas à se servir plus tard. Les sculptures sont en pierre blanche de Chauvigny.

La Croix de Guerre

Au cours de l'inauguration du monument aux morts de Landrecies, le 15 août 1921, M. Daniel Vincent, alors ministre du travail, remit la Croix de Guerre avec palme à la commune de Preux-au-Bois. D'autres communes, qui avaient subi les mêmes bombardements, reçurent la même décoration : Landrecies, Bousies, Croix, Fontaine et Forest.

« Le Ministre de la guerre certifie que la commune de Preux au Bois a obtenu la Croix de Guerre pour citation à l'Ordre de l'armée au cours de la campagne 1914-1918 contre l'Allemagne et ses alliés ». (Journal Officiel du 21 novembre 1920)

Le cimetière des Anglais

Le cimetière communal regroupe les tombes de 65 soldats britanniques et du Commonwealth, qui délivrèrent le village le 4 novembre 1918 avec des tanks.

Mémorial Louise Thuliez

Héroïne de la Résistance durant les deux guerres, Louise Thuliez, compagne d'Edith Cavell et de Marie de Croÿ, naît à Preux au Bois en 1881.

La municipalité élève une stèle de granit au milieu d'un jardin à sa mémoire.

Jacques Ruffin

ROBERSART

LA LIBERATION EN OCTOBRE 1918

La situation générale en octobre 1918

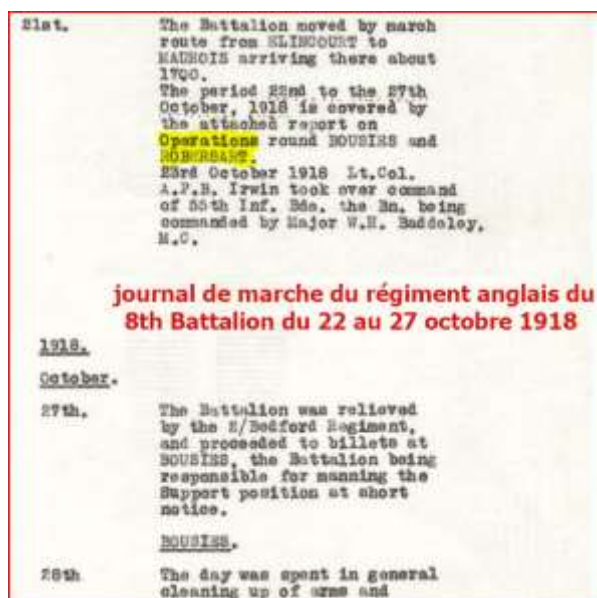
L'ennemi reculait très rapidement vers l'est mais il protégeait son recul principalement par une arrière-garde formée de compagnies de mitrailleuses et son artillerie. Le 17 octobre 1918, les moyens de communication s'étaient améliorés sur le pont du Cateau. Il fut possible de reprendre les opérations destinées à forcer les défenses allemandes sur la Sambre et à établir un front général (canal de la Sambre à l'Oise, extrémité ouest de la forêt de Mormal et l'important nœud ferroviaire d'Aulnoye où la grande ligne venant d'Hirson rejoignait la grande ligne Maubeuge-Charleroi et l'Allemagne) à portée de l'artillerie britannique.

Les combats

Le 17 octobre, l'assaut est lancé à 5h30 vers le canal de la Sambre. Les 23 et 24 octobre, Bousies et Roversart ont été libérés par la 18e division dans sa progression Le Cateau vers Preux et Hecq qui constituait la fin de la bataille



de La Selle. L'armée britannique arrivait par la chaussée Brunehaut, Le Cateau Englefontaine, et progressait vers Bousies et Robersart, voulant assurer la maîtrise de la route de Landrecies Valenciennes. Le bataillon de tête, aidé de ses tanks, ne rencontra pas de résistance sérieuse avant 7h20 du matin. Le 23 octobre au soir, Bousies est pris. Le commandement décide de l'attaque sur Robersart le lendemain matin. Le chroniqueur note que le paysage de vergers est magnifique, mais les réseaux de barbelés allemands empêchent l'avancée. L'attaque commence à 4h du matin. La 55e brigade progresse par la droite, la 54e par la gauche. L'avance est très lente, elle se fait de la chaussée par le chemin de Poix. La situation n'est pas facile près de la ferme Renuart (occupée par Renuart Vital, grand-père de Thérèse Meurant Renuart, habitante de Robersart) ; les barbelés et les tirs de mitrailleuses empêchent la progression



de la 54e brigade qui doit s'arrêter et demander l'appui de l'artillerie.

A 8h25 du matin, le 7e Queen's West Surrey s'était avancé suffisamment au milieu des arbres et des haies pour occuper la lisière ouest de Robersart mais l'ennemi les soumet à un tir violent de mitrailleuses installées à l'étage des maisons dispersées. Les Queen's continuaient à subir des pertes. La 54e brigade était arrêtée par l'ennemi près de la ferme Renuart, ce qui empêchait l'avance générale. Le lieutenant-colonel Turner décide de retirer ses 3 compagnies de la ferme du bois, sur la chaussée et de les amener en renfort près de la ferme Renuart. Un exploit du lieutenant Hedges permet de prendre la ferme : avec sa section, il attaque et détruit un « nid » de 6 postes de mitrailleuses qui dominaient la ferme et contourne l'ennemi par le Nord, ce qui permet au 2nd Battalion Bedfordshire Regiment et à la 54e brigade de prendre la ferme qui n'est plus protégée.

A 18 heures, deux compagnies du 8e Queen's East Surrey étaient parvenues à l'église de Robersart. Ce fut à cette occasion que des patrouilles cyclistes furent utilisées. Les habitants de Robersart sortirent de leur cave pour accueillir les soldats. Tout le monde souriait, était énervé et criait. Cette nuit-là, les 7e Queen's et les 8e East Surrey se virent offrir des gâteaux chauds et des pommes de terre par la population.



Le 25 se passa sans combat, mais une intense activité de patrouilles fut maintenue constamment et on se battit autour de Robersart. Vers 1h du matin, on apprit que la progression reprenait ; la tâche de la 18e division était de prendre le mont Carmel (155m de hauteur à 375m de la chapelle du mont Carmel de Hecq). La progression dans ce pays de bocage fut très difficile ! Bousies et Robersart ont été libérés par des Anglais du Sud Est et de la région londonienne.

L'armistice

Il n'y eut pas d'explosion de joie, les hommes étaient habitués à ne plus éprouver de sentiments afin de supporter le chagrin, ils n'étaient plus guère à même d'apprécier leur joie et la journée fut consacrée au repos.

La libération de Robersart fait partie du programme de la libération de la bataille de la Selle.

Recherches faites par Reine Gaïda

Merci à tous ceux et celles qui m'ont fait parvenir des documents pour illustrer cette revue.

LANDRECIES

JOURNAL D'UN ENVAHI

Dans des numéros précédents, nous avons évoqué quelques faits survenus à Landrecies pendant la première guerre mondiale : « l'arrivée des Allemands à Landrecies » et « le sauvetage de la statue de Dupleix par le maire André Bonnaire en 1914 ».

Son fils, alors adolescent, écrivit un journal qu'il intitula « *Journal d'un envahi de 1914 à 1918* ». Ce document, bien conservé en mairie de Landrecies, relate la vie des civils en zone occupée. Il est émaillé de dessins de l'auteur peu avantageux pour l'occupant. Le lecteur trouvera un récit patriotique teinté de xénophobie ; il faut garder en mémoire le contexte de l'époque avec le souvenir de la défaite de la guerre contre la Prusse en 1870.



Voici donc quelques extraits de son récit :

Je vais vous relater sommairement mes impressions, mes coups, les insultes, les outrages que nous reçûmes de ces forcenés. Puis peu à

peu, notre vie s'est tracée monotone, les mauvais traitements de la veille se reproduisaient le lendemain. Nous étions les sacrifiés. Et nous avons souffert sans nous plaindre, nous avons montré à l'ennemi ce qu'étaient des civils français. Nous avons faim, nous avons froid, mais nous avons confiance quand même. Si parfois, notre moral se déprimait, la vue de l'envahisseur nous remontait. Nous avons souffert, j'oserais même dire, nous avons beaucoup souffert, mais nous avons fait voir que nous étions français et que nous aussi dans notre souffrance, nous voulions avoir une légère part dans la lutte pour le triomphe de la France.

1 septembre 1914

Le canon tonne devant nous sur la Marne et derrière nous sur Maubeuge qui tient toujours. Les Boches qui sont restés en ville perquisitionnent et arrêtent encore quelques Anglais qui étaient encore cachés chez l'habitant. Ils les brutalisent et les maltraitent sans les punir. D'après des personnes bien informées (et elles sont nombreuses), l'Espagne aurait déclaré la guerre à l'Allemagne ; nouvelle probablement fausse. Par contre, nous apprenons officiellement que les Boches brûlent une centaine de maisons au Nouvion sans aucun prétexte. Le maire M. Page est fait prisonnier puis relâché ensuite moyennant une légère amende.

8 septembre

Réveil épouvantable ! Des Landreciens échappés de Maubeuge nous annoncent la prise de la ville. Le général Fournier s'est rendu avec 43 000 hommes et de nombreux canons. On parle de trahison. Cependant, il y a encore quelques coups isolés. Vers 13 heures 30, des régiments allemands venant de Maubeuge commencèrent à arriver en chantant. De nouveau, les portes volent en éclat puis les Boches s'installent, pillent, déménagent, empruntent les meubles au voisin, mangent, chantent, s'enivrent. Un second blessé anglais meurt du tétanos. Douze civils viennent de passer, encadrés par six Boches, baïonnette au canon. Va-t-on les fusiller ?

Nous ne pouvons pas en répondre car avec ces brutes !

12 septembre

De nombreux Boches passent toujours : infanterie et grosse artillerie, même deux mortiers de 42 autrichiens. Il y en a donc toujours de ces gris ! Ce sont les vainqueurs de Maubeuge, puis subitement c'est un nouveau passage, mais un repassage comme nous disons, car ils reviennent de la route de Paris : troupes exténuées, cavaliers démontés, artilleurs sans pièces avec seulement quelques chevaux. On dirait une déroute. Serait-ce notre libération ? Peut-être, car le canon tonne plus fort. Il semble



se rapprocher de nous. Serait-ce pour nous le canon de la délivrance ?

C'était une partie des troupes Boches mises en déroute sur la Marne par le Général Joffre. Nous ignorâmes complètement cette victoire pendant de nombreux mois.

4 octobre

Première étape dans les réquisitions. Cinquante vaches sont enlevées aux cultivateurs et payées avec des bons de réquisitions plus ou moins valables. La ruine du pays commence. Nous voulons récrier mais c'est peine perdue. La fromagerie Colache fait aussi l'objet d'une saisie. Les Boches placardent l'ordre suivant : « par ordre du Gouverneur, vous devez livrer tous les pics, pioches étant en votre possession. Toutes contraventions à cet ordre seront punies » - lieutenant Michel

6 octobre

Une forte explosion nous fait sursauter violemment. Nous remarquons une légère fumée du côté de la voie. C'est peut-être une bombe d'avions. Les Boches nous menacent d'une contribution pour cet attentat dont ils nous rendent responsables. Comme si nous en pouvions. De nouvelles vaches nous sont réquisitionnées. Ces pauvres bêtes nous regardent d'un air triste en nous quittant. Il semble qu'elles comprennent qu'elles vont servir de nourriture aux Boches. La ruine du nord, c'est ce qu'ils veulent.

Dimanche 25 octobre

Ce matin, je suis allé à la messe. J'étais en avance ; j'ai assisté à un sermon d'un prêtre Boche qui pour la première fois disait la messe dans notre église. Mais soudain, je restais immobile. Les paroles haineuses, que ce prêtre prononçait, me touchaient au cœur. Il exhortait ses soldats au combat, pour

Paris, pour Calais : « détruisez cette France pourrie et l'Angleterre sera à notre merci... ». Je n'en écoutais pas plus et sortais, la rage au cœur, impuissant moi aussi pour leur montrer ma haine. Je me sentais bouillir devant ce Boche qui blasphémait plus que ne l'aurait fait un de leurs Junkers.

13 novembre

Trois nouvelles vaches nous sont enlevées. Le bataillon XXIX qui nous occupait part pour le front. Une nouvelle émotion vient de nous frapper droit au cœur. Une nouvelle Kommandantur est arrivée (Forstkommendantur). C'est pour la forêt. Elle arrive continuer la ruine du pays. Ils vont maintenant couper tous les arbres de notre jolie Forêt de Mormal. Adieux chênes et adieux futaies où nous aimions tant nous promener.



Tout tombera sous la hache de l'envahisseur maudit. Enfin, ils nous le payeront tôt ou tard.

13 Janvier

Nouvelle imposition de 25 000F ; de nouvelles vaches nous sont enlevées. Ce qui porte à 280 bêtes le nombre enlevé depuis trois jours. Tous les noyers des particuliers viennent d'être saisis et on commence à les couper et à les expédier en Bochland. C'est dit-on pour faire du bois de fusil.

17 janvier

Nous n'avons encore reçu aucune nouvelle des nôtres de France Libre. Comme c'est long ! Les Boches nous réquisitionnent la volaille et nous obligent à porter un œuf par poule et par semaine. Quelques-uns déclarent seulement les volailles. Les prisonniers civils ont été vaccinés contre le typhus. Une vingtaine de prisonniers, grâce aux demandes de Mme Bonnaire, sont renvoyés à St-Quentin. Un des prisonniers anglais, soigné à notre hôpital, nous envoie une carte de remerciement. Le Kommandant supprime les otages nocturnes.

16 février

Les Boches chassent Mme Bonnaire, infirmière et présidente de la Croix-Rouge, de l'hôpital. Avant-hier, un avion anglais a incendié une partie de la gare de Busigny en jetant une bombe. Des Boches sont tués dont le chef de gare. Six prisonniers civils, détenus à la Caserne Biron, ont réussi à s'évader en sautant un mur d'ancien rempart d'au moins dix mètres de haut.

5 mars

A l'occasion de la ration journalière de pain portée à 150 grammes, le maire lance la proclamation suivante : « mes chers concitoyens, depuis les premiers jours de l'occupation, la question du ravitaillement de notre ville a toujours été l'objet de la sollicitude de l'administration municipale. Grâce aux efforts persévérants et dévoués des collaborateurs qui ont bien voulu, dans ces circonstances, assumer la lourde tâche de mener à bien cette besogne, nous étions arrivés à nous assurer pendant longtemps encore la quantité de farine et de blé qui nous était nécessaire avec le rationnement à 400 grammes que, par prudence, nous avons cru nous imposer. Aujourd'hui, brusquement, l'autorité allemande impose à toutes les

communes situées dans la II^e armée, comme à toute l'Allemagne du reste, une ration de pain journalière. Vous connaissez la nôtre. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous nous organisons dès maintenant pour remédier à la triste situation qui nous est faite en nous procurant autant que possible des aliments qui pourront remplacer le pain habituel. Ayez confiance, nous y arriverons. Nous aimons à glorifier et exalter le patriotisme de nos ancêtres dont l'héroïsme a valu à notre ville la Légion d'Honneur. Nos aïeux, vous le savez, ont souffert du bombardement de l'incendie et de la faim... Nous saurons conserver intact, pour le transmettre aux générations futures, l'héritage de gloire qui nous a été légué. Comme nos ancêtres sans préjudice de l'avenir, nous avons déjà supporté le bombardement et l'incendie ; dans quelques jours, nous saurons supporter des privations nouvelles, s'il le faut. Enfants de la noble citée, groupons-nous autour de notre drapeau et supportons vaillamment, stoïquement, sans nous plaindre, l'état de choses que l'on nous impose. Disons que nous souffrons pour la France et que, dans un avenir prochain peut-être, nous serons fiers de dire que Landrecies a encore bien mérité de la patrie et que nous sommes en droit de réclamer notre part de gloire dans ce résultat final ». André Bonnaire

10 avril

Parmi les prisonniers civils, un poète, André Blériot, a adressé une lettre de remerciement en vers à Mme Bonnaire. « Dédié à Madame Bonnaire, dévouée protectrice des prisonniers civils de St Quentin. A notre bonne fée ».

Recherches faites par Mario Papa

CROIX-CALUYAU

VERDUN DU 5 AU 11 JUIN 1916

Comment ne pas résumer le récit écrit en 1930 par un soldat né le 1^{er} mars 1886 à Croix-Caluyau et possédant une propriété au 6 rue du Moulin, à l'aube de la commémoration du centenaire de la guerre 14/18 ?

Comment ne pas rendre hommage à ce Sergent nommé Joseph Ruelle à l'allure élégante dont la moustache était toujours méticuleusement travaillée ?

Il a vécu comme de nombreux camarades des heures où la mort hantait les esprits et devenait presque une banalité.

Le 5 juin, son régiment, le 291^e R.I. cantonné à Belleraye, petite localité près de Verdun, se met en route pour atteindre cette ville. Leur marche est souvent interrompue par un impressionnant duel d'artillerie. Arrivés dans la nuit à Fleury, des guides vont les accompagner jusqu'aux



lignes qu'ils doivent occuper afin de relayer le régiment 75^e R.I., placé le long d'une voie ferrée et qui a hâte de partir car l'ennemi, très proche, bombarde sans cesse. Les trous d'obus servent d'abris ; ils les aménagent tant bien que mal en taillant les bords et en les reliant les uns aux autres par de petits boyaux faits hâtivement à la pelle-bêche. Ce travail, il faut le refaire chaque fois qu'un obus vient tout démolir, tuant ou blessant quelques camarades. Dans cette nuit, les minutes sont longues ; ils ne parlent plus, ils écoutent ces sifflements, ces miaulements, ces ronronnements, ces bruits déchirants que font les obus qui passent pour aller semer la mort où ils tombent. Ils regardent, se recueillent, pensent aux leurs qu'ils ne reverront peut-être plus. Enfin, le jour apparaît : quelle vision ! Partout la terre est remuée, trouée, éventrée. Des maisons ont disparu ainsi que les bois « Fumin, de la Caillette et Vaux-Châpitre ». Sur ce sol pulvérisé, des masses humaines sont étendues sur le dos. A cet instant, le Sergent Joseph Ruelle doit occulter ces images et connaître sa position : près de Douamont et Vaux-Châpitre, non loin de Thiaumont. Il doit combattre l'ennemi qui se rapproche de plus en plus. Soudainement, il aperçoit en contrebas un soldat allemand tenant une grenade près d'une quinzaine d'hommes de sa section. Il se hausse un peu pour viser et tue l'homme pour sauver ses camarades. En même temps, il devient une cible à bout portant. Il est touché au bas de l'épaule droite. Il chancelle et tombe dans la tranchée, sa bouche et son nez s'emplissent de sang qui coule jusqu'à ses pieds. Il s'éloigne en titubant afin de trouver du secours. A cet endroit, point d'infirmier, juste le

soldat Lavoignet qui lui met des pansements dans la précipitation car les Allemands sont en train de les encercler. Baïonnettes contre nos poitrines, ils les obligent à mettre par terre, armes, ceinturons, équipements et à prendre la direction du Fort de Douaumont. Le Sergent Ruelle, épuisé, crachant le sang, s'assied sur un sac dans un trou, observe et suit l'opération de nettoyage de l'ennemi. Une petite fiole de cognac tendu par l'ennemi le reconforte. Anéanti, il s'endort une ou deux heures. A son réveil, grelottant et mitraillé par la douleur, il arrive péniblement à s'asseoir et à remettre sa veste. Maintenant, il faut attendre et trouver le moment opportun dans ces tirs incessants pour franchir les trous d'obus afin d'essayer de rejoindre un des siens, tout en surmontant la douleur persistante.

A plusieurs reprises, il pense être aidé par un compagnon mais celui-ci est aussitôt tué. Enfin, un brancardier l'aide à rejoindre ce qui reste de Fleury. A son arrivée, l'adjudant-secrétaire du Colonel, qu'il connaît, lui demande d'où il vient. Il lui répond : « de chez l'ennemi ! ». Il est immédiatement reçu par le Colonel Bataille, qui, le voyant épuisé, ordonne de lui apporter un



réconfort. Il peut alors le renseigner sur l'attaque, le sort de plusieurs officiers, donner les numéros des régiments ennemis... Ensuite le Colonel ordonne qu'il soit pris en charge rapidement par le médecin puis conduit à Dugny où le chirurgien diagnostique une plaie pénétrante par balle au thorax côté droit. Après une convalescence de 45 jours, Joseph Ruelle rejoint aux Couets, près de Nantes, le 26 septembre 1916, le dépôt du 91^e et du 291^e. La commission de réforme décide de le changer d'arme et de l'intégrer dans l'aviation.

A l'armistice, il se trouve dans la Marne. Parti le premier jour de la mobilisation, il est démobilisé le 21 février 1919.

En juin 1916, il est cité à l'ordre de l'armée par Le Général Nivelles et en 1918 la Médaille Militaire lui est décernée.

A la sortie de la guerre, il rejoint son épouse, institutrice à Lille. Il reprend son métier d'instituteur. Pendant de nombreuses années, ils reviennent souvent avec les deux enfants dans leur maison à Croix Caluyau.

Elisabeth Pruvot

Merci à Mme Madeleine Ruelle pour les documents et renseignements.

FONTAINE-AU-BOIS

PETITE CHRONIQUE DE L'OCCUPATION EN 14-18

On a beau dire, comme l'adage bien connu, que « avant l'heure, c'est pas l'heure », nous avions nous-mêmes, dans notre dernier numéro, commencé d'évoquer la première guerre mondiale dans cette rubrique. Mais aux alentours du 11 novembre 2013, ce fut un véritable déferlement dans les médias : émissions et documentaires télévisuels, livres, débats, articles, conférences se sont multipliés sur le thème de « 14-18 », plusieurs mois avant le centenaire de ce conflit mondial qui a tant meurtri notre peuple et notre histoire.

Sans doute notre intercommunalité aura-t-elle, aussi, l'occasion dans les prochains mois de s'associer à cette commémoration. Mais dans l'immédiat, c'est une nouvelle fois dans les archives de Fontaine-au-Bois que nous avons trouvé un rappel synthétique des événements que la mémoire se doit de ne pas oublier.

Le 1^{er} août 1914, vers 4h30, arrivaient deux messagers annonçant la mobilisation générale en France. C'était un samedi. Stupeur générale ! Monsieur le maire fait aussitôt sonner le tocsin. Le lundi 3 août, déclaration de la guerre, l'état de siège est proclamé. Toutes les usines sont arrêtées. On mobilise en toute hâte. Il faut un laissez-passer pour franchir le pont de chemin de fer, d'un village à l'autre. Les pauvres soldats

n'ont pour tout équipement qu'un képi, une blouse blanche de corvée et un fusil à baïonnette. Les Anglais, venus au secours de la Belgique et de la France, arrivent à Fontaine vers le 15, se dirigeant vers Bavay et Dour. Les batailles de Dinant et Dour ne peuvent arrêter le flot des envahisseurs allemands et l'on voit passer quelques débris de l'armée française, quelques pauvres soldats pédalant à toute vitesse sur la route du Cateau, comme des oiseaux qui fuient à l'approche de l'orage. Les gens de Fontaine, pris de panique sur la foi des journaux qui avaient présenté les Allemands comme des barbares, pillant, violant, tuant, s'apprentent à partir pour trouver un refuge. Quelques-uns sont obligés d'aller toujours de l'avant ne pouvant plus revenir en arrière ou franchir des zones de combat ; d'autres s'arrêtent dans le Bois l'Evêque et s'y cachent...

Malheureusement, toutes les maisons abandonnées dans le village sont livrées à un pillage en règle. Beaucoup d'habitants se voient enlever linge, couvertures et surtout le vin, qui était l'objet des convoitises des soldats. Mais à part quelques escarmouches d'avant-postes et quelques fusillades, la commune ne subit aucun dégât majeur : même le presbytère eut la bonne fortune de ne recevoir aucun « Boche » lors des quatre jours que dura l'invasion, où les troupes en marche s'y succédèrent sans interruption.

Le mois de septembre fut assez calme, un certain nombre d'habitants venant chaque jour à l'église prier pour la France ; mais cet élan se ralentit assez vite... Puis on vit des troupes revenant de Vichy et se dirigeant vers Ypres stationner dans le village, où elles trouvèrent à se loger. De même, lors des mois qui allaient suivre, ce fut un incessant va et vient de soldats, tantôt de passage tantôt de repos. Vers le milieu de 1915, arriva la colonne 20 dont tous les hommes étaient employés au transport du bois. Elle fut remplacée par la colonne 33, qui allait quitter Fontaine seulement quelques jours avant l'armistice, après avoir occupé le pays pendant trois ans.

Cette colonne étant composée en majorité de protestants, « nous (1) nous eûmes à souffrir de certaines vexations de la part du capitaine, surtout lors des perquisitions opérées à l'église et au presbytère, en novembre 1917 : encore une fois, couvertures, linge, vin, cidre, furent raflés ; et même une amende de 550 marks nous fut signifiée pour des objets et cuivres que nous avions cachés. »

En janvier 1917, Fontaine vit arriver des évacués d'Artois et de Picardie, qui furent logés chez l'habitant et, à la fin du mois, ceux qui le désiraient purent prendre un train spécial pour retrouver parents ou amis, au-delà de la ligne de front. Ils furent une quinzaine et eussent été davantage s'ils avaient pu emporter titres et

M

Le Général FOCH et ses enfants : FRANCE, ANGLETERRE, AMÉRIQUE, JAPON, CHINE, BELGIQUE, etc.

Le Général VON HINDENBURG et ses enfants : ALLEMAGNE, AUTRICHE, TURQUIE, BULGARIE ;

Monsieur et Madame CANON-OBUSIER et leurs enfants : MITRAILLEUSE, FUSIL, BAYONNETTE, LANCE-MINES, LANCE-BOMBES, GRENADE et GAZ ASPHYXIANT ;

Monsieur TANK et son fils AUTO BLINDÉE ;

Monsieur et Madame AÉROPLANE-SOUS-MARIN et leurs enfants : EXPLOSIF et TORPILLE ;

Monsieur FRONT et ses filles : ÉTAPES ;

Monsieur CONTROLE et ses enfants : CARTE D'IDENTITÉ, CENSURE et RÉQUISITION ;

Monsieur et Madame ARTILLERIE, INFANTERIE, CAVALERIE, GÉNIE, GARDE CIVIQUE et tous grades de tous pays ;

Les Familles MORTALITÉ, MISÈRE, MALADIE et DÉVASTATION ont le grand plaisir de vous informer de la perte tant attendue qu'ils viennent de subir en la personne de

Madame LA GUERRE

Présidente de la Société La Famise.

Décorée de la médaille mortuaire de 1^{re} classe.

Membre de l'ancienne Quadruple Entente et des Puissances Centrales.

Fondatrice de la Société Coopérative Les Accapareurs Réunis et Les Fermiers enrichis.

Secrétaire du Comptoir Général des Falsifications, Torréfaction, Miel artificiel et C^o.

Née le 1^{er} août 1914 et heureusement décédée à 11 heures du matin le 11 novembre 1918, à la suite d'un refroidissement provoqué par un violent vent d'ouest et d'une indigestion Turco-Bulgare.

Les funérailles suivies de l'inhumation dans les tranchées auront lieu à Bruxelles et se feront immédiatement après la signature de la paix générale et la rentrée de Sa Majesté le Roi et ses vaillants soldats.

A 10 heures, réunion dans tous les cafés. La Cuite est de rigueur pendant au moins huit jours, après quoi les corps des victimes seront transportés chez eux par un service de corbillards afin de cuver leurs boissons.

Les usines séquestrées seront tenues de fournir les fonds à ceux qui en manquent pour enterrer dignement la défunte ; les boissons seront d'ailleurs livrées gratuitement et pendant huit jours on ouvrira les caves de vins, liqueurs et bières d'avant la guerre.

Une médaille commémorative sera offerte à chaque participant ivre-mort le 3^e jour.

Les hommes peuvent tout demander, les femmes ne rien refuser et les belles-mères se taire.

Ils vous recommandent d'oublier vite son hideux souvenir.

R. I. P.

Après quatre années, les funérailles de la guerre

argent. Et si les hommes de 16 à 60 ans avaient été autorisés à partir...

Mais ils furent réquisitionnés pour aller travailler à la coupe du bois de tranchée.

(1) Ce « nous » s'explique du fait que la

rédaction de ces épisodes a été extraite du registre historique de la paroisse... catholique.

Recueilli par Jean-Marie Leblanc

BOUSIES

LES RELATIONS EGLISE-MAIRIE-ECOLE

Au début du 20 siècle

Début 1907, le conseil municipal délibère sur un surprenant ordre du jour. En effet, il s'agit de suivre ou non la pétition pour la réintégration du curé dans le presbytère.

Découvrons cette affaire : sur une population de 3000 habitants (au début du dernier siècle, Bousies comptait 1300 administrés de plus qu'à ce jour ; il faut se situer à l'époque des grandes familles avec beaucoup plus que 2,1 enfants par femme (chiffre INSEE 2010) et la famille élargie (grand parents, parents, enfants vivant sous le même toit). 478 personnes demandent la réintégration du curé dans le presbytère. Il est cependant démontré que ces signatures, en majeure partie de femmes et d'enfants, ont parfois été obtenues par surprise.

Les raisons invoquées sont au nombre de trois :

- *Le curé rend service autant que les instituteurs. Ce sont les instituteurs qui se sont installés dans ce bâtiment.*
- *Il paie des contributions contrairement aux instituteurs.*
- *Le nouvel habitat du curé est trop retiré du centre du village, ce qui rend l'accès difficile.*

20 février 1907.

Considérant que cette pétition est loin de répondre au désir de la majorité des habitants et que les instituteurs manquent de logement, qu'ils rendent tous les jours des services à toute la population et que, contrairement à l'opinion émise par un ancien secrétaire de mairie auteur de la pétition, les instituteurs paient des contributions, le conseil municipal maintient sa position.

Il est rappelé également dans cette délibération que le curé qui jouit gratuitement du presbytère a refusé à la commune la reprise du bosquet annexé à son jardin (terrain non prévu dans la convention passée entre lui et la commune). Cette parcelle de terrain est utile dans le projet d'agrandissement de la place, ainsi le mur de clôture n'a pu être achevé. La commune estime que le

curé est admirablement logé dans le château hérité par M. l'abbé Glorieux.

Dans la même séance, M. le maire donne connaissance au conseil de la demande faite par le curé afin d'obtenir la jouissance gratuite de l'église. Le conseil municipal décide l'ajournement de ce projet. Il est voté un crédit supplémentaire de 227.26 francs pour les fournitures scolaires.

Les relations sont tendues et cela va continuer...

16 avril 1907.

Deux mois plus tard, le maire met à l'ordre du jour l'affaire Glorieux. L'abbé revendique la propriété du mur du cimetière depuis trois ans. Il met la commune en demeure d'enlever la touraille et de lui payer 500 francs de dommages et intérêts.

Le conseil, vent debout, décide de continuer à défendre les intérêts de la commune. Il est porté à la connaissance de l'assemblée du refus de l'abbé de payer à la commune la redevance qui lui est due pour l'inhumation provisoire du corps d'une défunte. Là encore, le conseil municipal autorise M. le maire à consulter un avocat.

8 novembre 1907.

Les écoles obtiennent à nouveau une contribution financière de la commune. Une délibération autorise le maire à verser une somme de 210 francs à l'école des garçons, 190 francs à l'école des filles et 60 francs à l'école maternelle. Elles serviront à payer les fournitures de charbon, de bois et de pétrole pour le chauffage et l'éclairage des classes. Auparavant, cette charge était supportée par les directeurs et directrices d'école.

23 février 1908.

Nouvelle séance du conseil : la caserne de gendarmerie est à l'ordre du jour. Quel rapport avec notre sujet ? Le presbytère réapparaît...



Le bail passé par le département du nord avec M. Pruvot pour la location d'un immeuble à usage de caserne de gendarmerie expire le 1^{er} août 1909. Il fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait pour la commune à profiter de cette circonstance pour le presbytère (nous y voilà), l'agrandir, l'aménager et le transformer en caserne de gendarmerie qui serait louée au département pour un bail de vingt-cinq années, renouvelable, moyennant de bonnes conditions. Le budget est de 29775 francs, il conviendra d'avoir recours à l'emprunt. Face à cette dépense, il sera proposé au département un loyer de 3000 francs par an sur 25 ans. M. le maire annonce que rien ne sera lancé avant d'obtenir la promesse de bail signée.



Mai 1908.

Les élections municipales confirment M. Camille Bourdon au poste de maire (maire de 1900 à 1940) avec 20 voix sur 21 (la 21^e étant nulle : non lisible).

5 juin 1908.

Le sous-préfet déclare que le projet de construction de la caserne de gendarmerie présenté par Bousies est très suffisant, mais estime le loyer trop élevé. Un deuxième projet est

alors présenté ; il n'offrira cependant pas le confort nécessaire. C'est alors que, considérant qu'il y a lieu de donner satisfaction à l'administration tout en défendant les intérêts financiers de la commune, un troisième projet est lancé. Il donne satisfaction pour un loyer de 2200 francs par an.

1^{er} septembre 1908.

L'affaire Glorieux ressurgit. Après avoir consulté un avocat, le conseil municipal autorise le maire à poursuivre l'abbé Glorieux pour le paiement de la redevance qui est due à la commune au sujet de l'inhumation provisoire du corps de la défunte d'avril 1907.

17 septembre 1908.

M. le maire est autorisé à présenter le projet de la caserne au conseil général. Toutefois, il aura la faculté de ramener le prix à 2000 francs s'il le juge nécessaire et d'y adjoindre un terrain de dix ares.

Le climat entre l'église et la municipalité n'est toujours pas tempéré.

27 octobre 1908.

Le conseil paroissial demande la réparation de la toiture de l'église. Après en avoir référé à M. le sous-préfet qui a interrogé préfet du Nord. Ce dernier, après avoir consulté le ministre des cultes, donne aux conseils municipaux des instructions générales. Considérant que, s'il est incontestable que la toiture du clocher n'a pas été réparée depuis de nombreuses années et se trouve en mauvais état, les réparations des églises incombent en principe à la collectivité des fidèles et des ministres du culte. Fort de ces dires, le conseil municipal engage les membres du conseil paroissial à ouvrir une souscription en vue de réparer la toiture de l'église. Il est assuré que s'ils font appel à la générosité des fidèles, ceux-ci se feront un devoir de contribuer.

29 janvier 1909.

Constatant que la commune n'a pas la trésorerie nécessaire pour financer la construction de la caserne, il est décidé de recourir à l'emprunt en totalité pour ce projet. Il sera de 21994 francs remboursable sur 30 annuités. Afin de faire face à cette nouvelle charge, une imposition extraordinaire de 6.07 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pendant trente ans est votée.

6 mai 1909.

Le conseil municipal examine à la loupe les demandes des instituteurs. En effet, M. Wignolle, instituteur, demande de lui maintenir au budget

de 1910, la subvention annuelle de 100 francs qui lui est accordée pour la délivrance des fournitures classiques ; le vote d'un crédit pour achat d'ouvrages destinés à la bibliothèque scolaire et la construction d'un préau couvert. De plus, M. Foisie, instituteur adjoint, sollicite une indemnité de logement, d'après les termes de loi et une indemnité facultative pour couvrir les dépenses occasionnées par son déménagement. Après discussion, ces demandes sont renvoyées aux commissions scolaires et des finances.

Et par suite des fréquents changements effectués par les instituteurs et instituteurs adjoints, le conseil décide de leur allouer une indemnité facultative seulement après un an de résidence.

20 mai 1909.

Le tribunal civil d'Avesnes condamne la commune à enlever, dans un délai de 15 jours, la touraille adossée sur le mur séparant le terrain de l'abbé Glorieux et celui de l'ancien cimetière. Le conseil municipal accepte la proposition du maire d'interjeter appel du jugement rendu. En effet, il considère être propriétaire du mur en litige. Ce dernier ayant été, jadis, réparé à différentes reprises par la municipalité sans jamais que quiconque en revendique la propriété.

Juin 1910.

Le conseil municipal prend soin de son clocher. Face à la crainte d'accidents par suite de chutes d'ardoises, il sera réparé. Est-ce que cela apaisera les tensions entre l'abbé et la commune ?

En 1912, le secrétaire de mairie change, M. Bourdon est à nouveau réélu maire, mais la trace de cet épisode, digne de l'écrivain Giovannini Guareschi (père de Don Camillo et Peppone) est perdue...

Thierry Jacquinet

LE FAVRIL

NOVEMBRE 1918 Fin de guerre fatale

A l'approche de ce 11 novembre 2013, le Président de la République vient de lancer le programme des commémorations qui vont marquer le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale partout en France durant les années à venir. Ces manifestations, voulues par l'Etat français, seront également partout appuyées par des initiatives heureuses des collectivités territoriales, notamment des conseils généraux des

départements ayant été le théâtre des opérations durant ces longs 52 mois de guerre retranchée et quasi-immobile où tant de « poilus » ont péri, souffert dans leur chair et leur esprit, et laissé tant de familles dans la douleur.

Au travers de cet article, c'est également un devoir de mémoire qui s'exerce, plus modeste, mais nécessaire, à l'échelle de la commune de Le Favril. Il n'est qu'à constater lors de la célébration, ce jour, de l'Armistice du 11 novembre 1918, à quel point le souvenir s'étiole, s'amenuise dans la mémoire collective et combien le souvenir des disparus de 14-18 s'estompe, en réalisant comme chaque année le tour de mémoire dans le cimetière communal pour s'achever devant le monument aux morts.

Or, ce que de moins en moins d'habitants savent, c'est qu'à Le Favril, les dernières semaines du conflit, voire les derniers jours de novembre 1918 firent encore des victimes, suite à des événements déroulés sur le sol même du village. En atteste un document récemment remis à jour par René Brunelet, maire honoraire, dans les archives communales, qui est le « registre des tombes militaires » du village, ouvert le 9 juillet 1921 par l'officier de secteur Monsieur Hétiu, et qui a permis de localiser des tombes d'aviateurs français inhumés dans le cimetière, dont personne ne se souvenait plus !

Tout d'abord, il convient de rappeler la présence de 3 sépultures de soldats britanniques dans l'enceinte du cimetière, près du chevet de l'église, tous trois tués le 5 novembre 1918, moins d'une semaine avant l'armistice tant espéré de tous. En effet, ce jour-là, un obus est tombé sur l'actuelle habitation de René Brunelet, la détruisant à moitié, faisant 4 victimes : nos trois britanniques venus en avant-garde dans le village et un civil, Camille Caille, qui s'entretenait avec eux à cet instant. Le Favril était alors, avec Landrecies et Fontaine-au-Bois, sur la ligne de front qui refluaient vers le nord-est, au fur et à mesure que les forces alliées avançaient et que les allemands étaient en déroute. La maison de Camille Caille elle-même, derrière l'église, et la ferme à



**Insigne du
RAMC**



Insigne du HLI



l'angle de la rue du Bois, face à la mairie, eurent elles-mêmes à subir des dégâts.

Ces sépultures britanniques, honorées comme il se doit chaque année, s'ordonnent en ligne de la sorte : à gauche, stèle du caporal J. Stanley, matricule 23715, du Highland Light Infantry et à droite, celle du soldat J. Gough, matricule 55147, du même régiment, âgé de 19 ans avec cette mention spécifique : « never a day – but his name is spoken – too dearly loved – to be forgotten »* ; au centre, stèle du soldat A.(lexander) Anderson, matricule 81450 du Royal Army Medical Corps, âgé de 23 ans, avec la mention plus sobre « never forgotten »*. Toutes portent en médaillon, gravé, les emblèmes de leur régiment d'appartenance, la croix et indiquent la date fatidique du 5 novembre 1918...

Le Highland Light Infantry (HLI) était un régiment d'infanterie de ligne de l'armée britannique de 1881 à 1959, attaché originellement à la ville de Glasgow en Ecosse. L'insigne de chapeau du régiment, tel que figurant sur les stèles de 2 de nos 3 soldats britanniques, est son emblème où figurent le cor de chasse, sa mascotte qu'est l'éléphant et la citation « Assaye », qui correspond à l'anniversaire du 23 septembre de cette bataille menée en Inde au XIXème siècle.

Le Royal Army Medical Corps (RAMC) est le corps médical de l'armée royale qui assure les services de soins médicaux au personnel des armées et à leurs familles en temps de guerre ou de paix depuis 1898. Sa devise *In Arduis Fidelis* (fidèle dans l'adversité) figure sur son emblème, très reconnaissable au caducée.

* Traductions proposées : « pas un jour sans que son nom ne soit prononcé, trop chèrement aimé pour être oublié » et « n'oublions jamais ».

Mais il est aussi d'autres sépultures très fraîchement retrouvées dans le cimetière, côté nord de l'église, comme mentionné plus haut, qui ne peuvent laisser indifférentes. Il s'agit en effet de deux sépultures d'aviateurs français dont l'appareil s'est abîmé sur le sol du village, dans les prairies proches de la Cense Madame, route d'Erruard, appartenant à la famille Saint-Obert à l'époque. Ces deux pilotes, le lieutenant Fischer et le sergent Paul Simonet, sont décédés le 30 novembre 1918, soit moins de 3 semaines après l'armistice.

Enfin, il convient de ne pas oublier toutes les victimes

civiles, mais aussi nos « poilus » dont les noms s'égrènent sur le monument aux morts de la commune, pour certains disparus, pour d'autres décédés en Allemagne dans les camps de prisonniers, pour d'autres morts au combat et dont très peu ont gagné la terre de leur village pour y reposer parmi les leurs.

N'oublions jamais leurs sacrifices !

*Frédéric Damien avec l'indéfectible
collaboration de René Brunelet*

BREVES...BREVES ... BREVES ...

MAROILLES

20 et 21 septembre 2014 - Journées Européennes du Patrimoine

Les associations Great Maroilles Commemoration (GMC) et Société Historique de Maroilles (SHM) organisent une grande commémoration du Centenaire de la 1^{ère} Guerre mondiale et les 70 ans de la libération de l'Avesnois. Elles présenteront à travers toute la commune de Maroilles :

- Exposition de matériel militaire et civil des deux guerres mondiales
- Reconstitution de la vie de 1914 à 1944 à travers des animations et des expositions
- Concerts et spectacles les samedi et dimanche sous chapiteau
- Conférences

FESTIVITES DANS NOS 10 COMMUNES EN 2014

Bousies :

- lundi 21 avril : brocante de paques
- dimanche 3 août : brocante
- dimanche 7 septembre : rando VTT
- dimanche 5 octobre : course à la Bodicienne
- samedi 13 et dimanche 14 décembre : marché de Noël

Croix-Caluyau :

- avril : concert de printemps

Le Favril :

- samedi 15 mars soir : repas de la société de chasse
- jeudi 8 mai : cérémonie de l'armistice de 1945
- dimanche 18 mai : marché aux fleurs, ducasse et ball-trap de la chasse
- dimanche 25 mai : cérémonie de la fête des mères

Fontaine-au-Bois :

- 9 mars : randonnée du bocage VTT
- 21 juin : fête de la musique
- 1er juillet : championnat Nord-Pas de Calais de pétanque (triplettes)
- 5 juillet : tournoi des jeunes de football
- 5-6 juillet : fête communale

Forest-en-Cambrésis :

- dimanche 6 avril : parcours du cœur
- samedi 14 juin : brocante enfants - emplacements gratuits
- 14, 15 et 16 juin : ducasse
- 14 juillet : matinée cyclo et marche - barbecue (la veille)
- dimanche 14 septembre : 31^e brocante - plus de 500 exposants

Landrecies :

- 6 avril : noces d'or
- dernier week-end d'avril : fête de printemps
- mai : les intervalles
- 1er dimanche de juin : marché aux fleurs par le Groupement des Commerçants et Artisans
- 21 juin : fête de la musique
- 29 juin : les foulées Duplex
- dernier dimanche de juillet : brocante - grande ducasse et feux d'artifices
- 1er week-end d'août : raccroc de la Ville Basse
- dernier dimanche d'août : brocante de l'Amicale du Personnel Communal
- octobre : festival des octofolies
- 18 octobre : foire Saint Luc et Salon du Livre de Sports et Bourse des Collectionneurs

Locquignol :

- 1er mai : accueil des nouveaux habitants
- 4e week-end de mai : ducasse
- 1er week-end de juillet : fête des voisins
- 1^{er} week-end d'août : ducasse et brocante
- 2e dimanche de septembre : fête de la forêt

Maroilles :

- dimanche 6 avril : l'Enfer Vert
- jeudi 1er mai : 20 km de Maroilles
- dimanche 15 juin : brocante d'art

Preux-au-Bois :

- 22 juin : brocante du bois
- 25 mai : ducasse

CEREMONIES DES VOEUX

Bousies	vendredi 10 janvier à 19h00	Le Favril	vendredi 24 janvier à 19h00
Croix-Caluyau	dimanche 12 janvier à 11h00	Landrecies	jeudi 16 janvier à 18H30
Fontaine au Bois	samedi 4 janvier à 16h00	Maroilles	vendredi 17 janvier à 19h00
Forest en Cis	dimanche 5 janvier à 11h00	Preux au Bois	samedi 18 janvier à 18h00

Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle **vert** pour les ordures ménagères, le couvercle **jaune** et **bleu** pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs. Tél. 03 27 77 52 35.

Calendrier et fréquence de la collecte

Mercredi	LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL
Jeudi	LANDRECIES (secteur bleu) : Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES : rues de Robersart et de Landrecies
Vendredi	LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS

Horaires de la déchetterie

Attention :

La déchetterie sera fermée du 22 décembre 2013 au 5 janvier 2014

Renseignements :

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	Fermée	13h à 19h
Samedi	9h à 19h	
Dimanche	Fermée	

Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1er novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus, les bouteilles de gaz et l'amiante ne sont plus autorisés.

JEAN VAILLANT une vie de passionné



Notre territoire contient des talents, personne n'en doute ! Qui ne connaît pas Jean Vaillant, de Bousies ? Evidemment, c'est le conservateur (et créateur) du Musée des Evolutions de Bousies, me direz-vous ! Mais il ne s'agirait là que d'une des facettes du personnage, la plus...

« récente », et nous y

reviendrons d'ailleurs. Mais avant cela, Jean Vaillant, c'est une multitude de facettes, de passions incarnées, de savoirs, « un puits de science », un érudit plus que local car connu nationalement, voire internationalement et qui a « bourlingué » dirait-on aujourd'hui. Revenons sur ce parcours long et atypique justement et rencontrons ce personnage, cette curiosité locale très attachante et sympathique.

Né en 1925, Jean Vaillant est originaire de Rumilly-en-Cambrésis (berceau familial) où son père était artisan du bâtiment. Il a « fait son lycée » à Cambrai, y a préparé le concours d'entrée à l'école normale, qu'il a décroché. Entré en pleine tourmente à l'école normale, en 1942, pour trois années et y passer le bac, Jean conserve de cette période terrible le souvenir d'avoir été « affamé à l'école normale », selon ses propres termes, alors occupée par les allemands. Avec ses camarades, logés en foyer, ils avaient institué le « droit de chariance » entre eux : le principe étant qu'à tour de rôle, chacun avait droit à son assiette pleine, « normale » pour un jeune homme en pleine force de l'âge, tandis que les sept autres se partageaient le maigre reste du plat. Il garde de cette période difficile le souvenir aussi d'avoir eu maille à partir avec l'occupant et d'avoir risqué d'être emmené à la kommandantur pour y être interrogé, ce qui n'était jamais sans conséquences, hélas !

Sorti en 1945 de l'école normale avec le bac en poche, Jean Vaillant sera affecté sur son premier poste d'instituteur à Fressies (59) dans le Cambrésis pendant deux ans. Puis, sur décision administrative, il arrive en 1947 à Colleret où il a en charge des classes du CP et CE1 et découvre la méthode pédagogique de Célestin Freinet qu'il applique en partie. A ce sujet, Jean Vaillant est enthousiaste de rappeler la grande innovation apportée par cette pédagogie faisant place à une certaine autonomie des élèves pour savoir s'exprimer, au mode autogestionnaire avec préparation de leurs propres programmes de travail qu'elle propose, laquelle aboutira à la

création de leur journal d'école par exemple. Le musée de Bousies conserve des témoignages matériels de l'application de cette « technique Freinet » comme l'imprimerie, des exemplaires de journal scolaire... (voir illustration).

Jean poursuivra ensuite son parcours d'enseignant durant de nombreuses années à Eclaibes, avec très vite une classe unique d'enfants de quatre à quatorze ans ! Puis passant deux à trois ans à Bachant, Jean Vaillant terminera sa carrière à Aulnoye-Aymeries comme directeur d'école (avec quatorze classes) avec décharge de classe, puis une demi-décharge, d'où il partira en retraite en 1980. Toujours curieux de tout, Jean tirera sa révérence de manière originale en faisant s'envoler une montgolfière de sa fabrication pour marquer son départ vers d'autres horizons...

Et d'autres horizons, Jean Vaillant n'a pas attendu 1980 pour en découvrir ! A côté d'une vie professionnelle et familiale classique, convenue, Jean est un personnage original, avide de savoir, de connaître, de comprendre les choses qui l'entourent.

Très jeune, il a rencontré une des grandes passions de sa vie : la Préhistoire. Ayant de la famille dans l'Aisne, il a côtoyé un archéologue qui l'a initié à l'archéologie. Très vite, sous réserves de rendre compte de ses recherches, il a pu obtenir des autorisations de fouilles et en a fait une affaire de famille avec femme et enfants durant son temps libre... et aussi avec un autre érudit landrecien, en son temps président de la société historique du Nord, Jean-Louis Boucly. Ils ont essentiellement fouillé dans l'Aisne et le Pas-de-Calais. Cela a aussi permis de retrouver un gamin de dix ans qu'il avait rencontré et initié à Pont-sur-Sambre, Jean-Pierre Fagnard, devenu depuis lors président de la société préhistorique française et de nouer de nombreux contacts en Belgique.

Plus localement, Jean Vaillant a travaillé sur le seul site mésolithique connu du secteur marqué par l'apparition de l'arc (-7000 av JC), aux « basses pâtures » de Maroilles, du fait de la découverte de pointes de flèches.

Cette passion pour la Préhistoire, Jean Vaillant l'a prolongée de deux manières. D'une part, par la création du Musée des Evolution, riche de la collection paléontologique la plus importante du nord de la France qu'il a constituée au fil du temps, par échanges lors de rencontres de spécialistes, mais aussi, et surtout par acquisitions, sur ses deniers propres, au point que les réserves préhistoriques et paléontologiques du musée sont pleines aujourd'hui par manque d'espaces d'exposition. D'autre part, faute d'études supérieures

spécifiques sur ces sujets, hormis une somme inégale de savoirs acquise en autodidacte comme bon nombre de passionnés, Jean Vaillant a mis à profit sa retraite pour élargir ses connaissances et combler une frustration en s'inscrivant à l'université des sciences de Lille I et y reprendre des études comme auditeur libre durant trois ans, deux fois par semaine, en géologie et génétique !

Car notre personnage, comme déjà dit, est curieux de tout !... Géologie, paléontologie, préhistoire, archéologie... sont éventuellement des disciplines logiques entre elles, tout du moins pour Jean... mais la génétique ?! Quel rapport ?... Et bien ici encore une autre passion personnelle de Jean Vaillant : les abeilles !

Tout a commencé alors qu'il était jeune instituteur à Colletet, par la rencontre de Jean Allart, un voisin apiculteur. Jean Vaillant veut alors s'initier par curiosité et se procure ses premières ruches. Abonné à des revues spécialisées, il prend ensuite la responsabilité d'un syndicat apicole local, rencontre des figures nationales et devient ensuite, bien avant 1980, rédacteur en chef de la revue mensuelle nationale « La santé des abeilles », publication de la fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (FNOSAD) dont il sera également un temps responsable.

A ce titre, il donnera des conférences nationales, des cours d'apiculture et de « sélection » des abeilles, d'où la recherche de perfectionnement et d'approfondissement en génétique évoquée ci-avant. Jean Vaillant voyagera également beaucoup lors de congrès internationaux bisannuels : en Chine, en Pologne, en Russie, au Brésil...

Infatigable voyageur et insatiable érudit, Jean Vaillant est aussi un incessant instigateur de projets. Une des créations majeures à mettre à son actif est, comme déjà évoqué, son idée de créer un véritable musée permettant de mettre en valeur ses collections de fossiles et d'objets des industries préhistoriques tels que silex taillés, polis et autres outils primitifs... Un premier petit « musée », dans un logement d'école désaffecté, sous l'égide d'une association créée expressément, avait ainsi pu prendre forme. Mais la grande opportunité vint en 1984, avec la création et le transfert dans le musée actuel, dans l'ancien corps de ferme féodale, inhabité, qu'il put visiter par hasard et sauver d'une ruine probable à force de pugnacité, en mobilisant la DRAC et obtenant du préfet l'interdiction de démolir ce bâtiment remarquable de 1576, face aux appétits d'un géant de la distribution d'alors. Grâce aux aides mobilisées auprès des conseils général et régional, la mairie put s'en porter acquéreur et le mettre à disposition du musée pour en faire une vitrine des évolutions de l'Humanité et de la Terre, depuis les origines à nos jours, depuis la paléontologie et la préhistoire régionale à

l'histoire contemporaine, en passant par le Moyen-Âge et les salles consacrées à l'artisanat rural, aux inventions des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, à la vie domestique et à « l'école d'autrefois », sans oublier la grange dédiée au machinisme agricole.

Ce musée, Jean Vaillant en a fait sa deuxième maison. Encore aujourd'hui, il y passe tous ses après-midis, prêt à accueillir les visiteurs, à les guider, à leur expliquer le moindre objet, le moindre fait, la moindre anecdote qui se rattache à l'histoire locale : Jean est intarissable au sujet de Marguerite de Constantinople et des seigneurs de Bousies. Ce musée, Jean le fait vivre, le promeut, le place chaque fois que possible au cœur des initiatives territoriales qui invitent tout un chacun à sortir et à se cultiver : les journées nationales d'ouverture des ateliers d'artistes pour y exposer les œuvres de peintres locaux, dont les siennes... car notre ami est aussi peintre à ses heures depuis fort longtemps ! Mais aussi, encore dernièrement, lors de la Fête de la Science, opération nationale qui cette année avait pour thème « De l'infiniment grand à l'infiniment petit » et dans laquelle Jean Vaillant s'était inscrit pour donner deux conférences très fouillées et très pédagogiques pour le grand public qui pouvait entendre de manière très compréhensible les mystères de la création de l'Univers, de la constitution de la matière et de l'origine de la vie sur Terre, en balançant sans cesse entre dimension cosmologique et particules élémentaires. Décidément, notre ami est fort impressionnant de savoirs et de qualités de vulgarisation de tous ces savoirs accumulés.

De caractère bonhomme, simple, sociable et très ouvert, Jean Vaillant est assurément quelqu'un de formidable à côtoyer. Partageur de ses connaissances, déployant ses qualités naturelles de grand pédagogue auprès de tous les publics, Jean n'en demeure pas moins un homme modeste et conscient de la nature humaine, qui n'hésite pas à se remettre lui-même en question tous les matins devant sa glace en ayant cette formule à son égard, je cite : « Mais c'est qui ce con là ?! ». Oui, vraiment, Jean, tu comptes parmi les grands talents de notre territoire et il était essentiel qu'au travers de cet article, tous ses habitants en aient vraiment conscience et te manifestent la reconnaissance tant méritée. Pour preuve, la très prochaine consécration de ton musée, au printemps 2014, à ton nom, que tu n'as plus que le choix d'accepter, malgré tes protestations, qui ne sera qu'une juste marque de gratitude pour avoir ainsi œuvré toute une vie pour le savoir et l'édification des esprits.

***Frédéric DAMIEN, avec l'aimable complicité
de Philippe BEAUVOIS***

Communauté de Communes du Pays de Mormal



En application de la loi portant réforme territoriale du 16 décembre 2010, nos 3 Communautés de Communes (Communauté de Communes du Bavaisis, Communauté de Communes du Quercitain et Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles) sont engagées dans un processus de fusion.

La nouvelle Intercommunalité naîtra le 1er janvier 2014 : elle s'appellera la **Communauté de Communes du Pays de Mormal**.

Elle sera constituée de 53 communes et comptera 48 000 habitants ; elle s'étendra sur un vaste territoire de 460 km² au cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Voici le **logo** choisi lors d'une réunion des délégués des 3 communautés.



A NOUVELLE COMMUNAUTÉ NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

Les services de la **CC du Pays de Mormal** à naître le 1^{er} janvier 2014 de la fusion de la 2C2M, de la CC du Bavaisis et de la CC du Quercitain compteront 4 pôles d'activités.

Les objectifs assignés à cette organisation sont de répondre aux attentes de la population et de mettre en œuvre les projets des élus.

Pôle « administration générale - développement local - communication » :

La direction de ce pôle se situera à **le Quesnoy** dans les locaux du siège de la nouvelle communauté (18 rue Chevray).

Il aura pour première mission d'assurer le secrétariat de l'Assemblée et d'assister le Président.

Durant la période qui va s'écouler du 1^{er} janvier 2014 aux élections municipales – en application de la loi – la présidence de la communauté sera assurée par le Président de la communauté comptant le plus grand nombre d'habitants, à savoir Monsieur Guislain Cambier (actuel Président de la CCQ).

Le conseil communautaire sera composé de la totalité des conseillers des 3 anciennes communautés qui voient leur mandat prorogé durant cette période transitoire.

Ce pôle aura en charge le développement local à savoir : le développement économique, touristique et culturel (les services tourisme et culture prenant place à **Bavay**) et le service communication.

Pôle « ressources humaines - services à la population - éducation, animation » :

La fusion entraîne au 1^{er} janvier 2014 le transfert de tout le personnel qui rassemble plus de 100 personnes (titulaires, contractuels de droits publics et privé).

La réorganisation des services s'est déroulée dans la concertation et le respect des souhaits des agents et de la nécessité de rendre un service optimal à la population. Les compétences de chaque agent ont été optimisées. L'impact sur les changements de résidence de travail a été minimisé puisque seuls 12 agents sont concernés avec leur accord.

Outre les ressources humaines, le pôle gèrera le volet cohésion sociale et l'organisation des séjours pour les adolescents et les centres de loisirs.

Pôle « finances et commande publique » :

La fusion de nos 3 entités va se traduire par un budget prévisionnel de la CCPM avoisinant les 18 millions d'euros. La taille de notre collectivité nous oblige à professionnaliser nos services.

Ainsi, la mutualisation de nos moyens va permettre la création d'un pôle finances et commande publique, qui aura pour mission d'élaborer et de suivre le budget, d'organiser et d'améliorer les conditions d'achat de la collectivité, de réaliser des analyses financières et de gérer la dette de la collectivité.

L'exercice de l'ensemble de ces missions devra permettre de dégager des marges financières nécessaires pour l'évolution des services, la réalisation d'investissements sur le territoire, dans un souci de bonne gestion des deniers publics, et avec la volonté de faire **mieux et plus** à moyens constants.

Pôle « technique » :

La direction du pôle se situera à **Landrecies dans les locaux de la Caserne Clarke**.

Ce pôle assurera la gestion du service de collecte et de traitement des déchets, le suivi des bâtiments communautaires et pilotera le chantier d'insertion ainsi que la brigade verte. Enfin, la protection du bocage sera au cœur de son activité au sein d'une communauté revendiquant son identité rurale (protection des haies et programmation de plantations d'arbres fruitiers, de haies et de restauration de mares).

*Jean-Philippe DELBART, Directeur
général des services,*

*Dominique GÉRARD, Directrice générale
adjointe,*

*Pierre-Jean SANNO, Directeur général
adjoint,*

*Marie-Christine HOLLANDE, Directrice
des services techniques.*

*Vous trouverez l'organigramme détaillé des
services communautaires page 3*



CARRE DES SAVEURS

Nouvelle impulsion au Carré des Saveurs

Au milieu de l'année 2013, la gouvernance des deux équipements touristiques communautaires localisés à Maroilles, le *Carré des Saveurs* et le *Parcours des Sens*, a été modifiée. Elle est maintenant du ressort d'une Société Publique Locale (SPL), structure juridique publique récente, intitulée « *Terres du Pays de Maroilles* », dont le président est Jean-Marie Sculfort, vice-président de la 2C2M. Une équipe restreinte, composée d'une responsable et d'une assistante, Coralie Taquet et Sabine Cousin, assure la gestion des deux outils de promotion touristique et gastronomique, comme l'indique leur intitulé.



Subventionnée partiellement par la 2C2M, la SPL tire également ses revenus de son activité : organisation de séminaires, repas d'associations, de confréries, d'entreprises ou familiaux, soirées spectacles, cours de cuisines pour adultes ou enfants... « *Ce qui marche bien ce sont les combinés incluant d'une part la découverte pédagogique du Parcours des Sens sur le thème du Maroilles et d'autre part un atelier culinaire au Carré des Saveurs autour des produits de notre*



territoire comme le propose notre cahier des charges », indique Coralie Taquet.

Cette nouvelle impulsion, s'appuyant sur une gestion rigoureuse, a permis à la jeune société d'investir dans du matériel adapté à l'activité principale, les



conventions et repas de groupes : tables, chaises, vaisselle, éléments de décoration, qui rendent, le lieu aussi accueillant que possible. L'étape suivante – d'ici le début de l'année 2014, qui verra la 2C2M intégrer la Communauté de Communes du Pays de Mormal – sera consacrée à la promotion et à la publicité, domaines encore un peu insuffisants. C'est ainsi que les deux sites du « *Parcours* » et du « *Carré* » seront reconfigurés par l'agence du Quesnoy Black Box Design, de même que seront élaborées deux plaquettes d'information pour les clients potentiels.

A noter que, afin d'assurer la réputation et la qualité de l'art de la table en Avesnois, les chefs de cuisine de la région et les lycées hôteliers continuent d'être sollicités.

Prochainement dotés d'un nouveau logo, les « *Terres du pays de Maroilles* », société soutenue par l'intercommunalité comme peuvent l'être un musée ou un office de tourisme, vont à coup sûr conforter l'image et la vocation agroalimentaire de notre territoire.

Jean-Marie Leblanc
Renseignements et réservations : Le Carré des Saveurs, 16 cour de l'Abbaye 59550 MAROILLES. Tel. 03 27 77 02 10 ou e-mail : evenement@carre-des-saveurs.fr



PRÉSENCES ARTISTIQUES DANS LES TERRITOIRES

Quatre artistes invités par « La Chambre d'Eau » à la rencontre des habitants de la 2C2M

Dans le cadre du dispositif du **Conseil Général du Nord « Présences artistiques dans les territoires »** cofinancé par la 2C2M, la **chambre d'eau** a mis en place tout au long de l'année 2013 un projet artistique participatif à l'échelle de l'intercommunalité, aux côtés des partenaires institutionnels, culturels, sociaux et associatifs du territoire. Deux binômes d'artistes ont été invités à la rencontre des habitants de notre communauté de communes : la compagnie « **Peu importe** » dirigée par le metteur en scène **Benoît Gontier** et la comédienne danseuse **Tamara Scott Blacud** ainsi que l'association « **Télé Nomade** » réunissant les deux vidéastes **Andrès Jaschek** et **Pauliina Salminen**. A travers leurs parcours artistiques et humains pluriels, ces quatre Marseillais d'adoption ont porté leurs recherches sur la question de l'identité de notre territoire tout en développant des pratiques artistiques différentes : théâtre, danse, écriture, vidéo, photo, multimédia...

Le **samedi 02 février 2013**, une cinquantaine d'élus, associations, personnes ressources et habitants se sont réunis au **Carré des Saveurs à Maroilles** pour une première rencontre avec les artistes et les partenaires. La mise en place d'ateliers en petits groupes a permis de poser les premières envies et pistes de collaborations avec les habitants.

Après une première phase de rencontres et de construction concertée en comité de pilotage avec les représentants territoriaux, partenaires culturels, scolaires et sociaux, le projet a débuté dans sa phase opérationnelle au printemps 2013. La résidence s'est déroulée au rythme d'une présence des artistes de quinze jours par mois durant lesquels ils ont arpenté le territoire et fait de nombreuses rencontres. Très rapidement, **les premiers ateliers se sont mis en place avec les enfants des écoles et des centres de loisirs, les élèves de la cité scolaire, les résidents de la maison de retraite de Landrecies, les**

associations, artisans et habitants volontaires. De nombreux projets sont nés de ces rencontres en résonance aux envies et savoir-faire de chacun :

Ecriture et théâtre

La cité scolaire Dupleix a été un écrin pour développer un travail d'écriture et de mise en scène théâtrale avec les élèves sur leur temps scolaire ou périscolaire. Nous avons notamment assisté à la **réalisation d'une « carte sensible » de notre territoire**, imaginée par les collégiens à partir de photos et vidéos prises lors de leurs **traversées quotidiennes en bus scolaire**. La chorale du collège s'est, quant à elle, emparée de textes écrits par une habitante passionnée d'astrologie pour réaliser « **les choracles** », un **travail de chœur théâtralisé** diffusé chaque semaine en vidéo au sein de l'établissement à la manière d'un bulletin météo décrivant nos humeurs intérieures. De leur côté, les élèves de la SEGPA et de l'option théâtre du lycée ont profité de la présence des artistes pour développer un travail théâtral à partir d'onomatopées ou de formes d'écritures inventées.

Rencontres Dansées



La découverte par les artistes d'une pratique importante de la danse sur notre territoire les a amenés à accompagner plusieurs danseurs en décalant leurs pratiques habituelles allant du **country au tango, mêlant la danse au clown ou encore associant une chanteuse de tango à un solo de majorette**. Un groupe de « non danseurs » a lui aussi proposé un travail d'expression corporelle chorégraphié par Tamara.

Portraits d'artistes, portraits d'habitants

Une collaboration entre les artistes et le club vidéo intercommunal a permis la réalisation d'un film portant un regard sur **les gestes de plusieurs artisans du territoire**. Une autre série de portraits vidéo a été réalisée sous l'eau, à la piscine du Cateau-Cambrésis, par Pauliina avec un groupe d'une dizaine d'habitants de la communauté de communes. Les élèves de l'école Gérard Philippe de Landrecies ont également revisité d'anciennes photos de classes prises dans leur école pour en donner de nouvelles mises en scènes



vidéo. Enfin, des portraits imaginaires ont été réalisés avec les résidents de la maison de retraite de Landrecies ; ces photomontages, réalistes ou complètement fantasmés, sont venus compléter leurs albums de famille.

La forêt de Mormal point de départ à l'imaginaire

La forêt, élément incontournable de notre territoire, a catalysé plusieurs actions. Citons notamment les travaux photo réalisés sur la **monstruosité et l'animalité** avec les écoles ou encore la réalisation d'un film tourné en forêt avec les enfants du centre de loisirs. Par ailleurs, la rencontre entre **un ancien garde forestier et une jeune habitante** a conduit à une lecture théâtralisée d'un texte sur la cartographie.

Plusieurs événements ont émaillé l'année :

Le 19 juillet 2013, une première soirée à « La chambre d'eau » au Favril organisée dans le cadre des *troisièmes vendredis des Tricoteries* a permis à une centaine de personnes de découvrir les premières propositions dansées issues des ateliers

menés par la compagnie Peu Importe avec des habitants pratiquant ou non la danse.

Le 20 juillet 2013, l'événement inter-associatif « Paral'forêt » organisé au



champ de tir dans la forêt de Mormal a fédéré plus de 350 personnes autour de la découverte de certaines propositions des artistes et des habitants, dans une ambiance très conviviale. Cet événement a été porté par plusieurs associations landreciennes : « les Parasites », le syndicat d'initiative, « les amis de Biron » ainsi que le « Musée des Evolutions » de Bousies en complicité avec l'Office National des Forêts, la mairie de Locquignol et l'intervention du « Groupe Etude Nature » pour découvrir sous un autre regard ce site naturel exceptionnel.

Du 12 au 16 novembre - une semaine de restitution :

A la Cité Scolaire Dupleix : installations et diffusions au sein de la cité scolaire que les élèves et enseignants ont pu visiter de façon autonome.

Dans les écoles Bourgogne et Gérard Philippe de Landrecies une présentation des vidéos, photos et impressions réalisées a été faite en présence des parents d'élèves.

Une projection de « contre-courant », série de portraits vidéo « sous l'eau » a été proposée à la piscine du Cateau-Cambrésis.

Un Parcours dans les lieux partenaires a mobilisé une cinquantaine de personnes qui ont pu découvrir une série de propositions artistiques in situ à la maison de retraite et au

Syndicat d'Initiatives de Landrecies puis au Musée des Evolutions de Bousies.



La rencontre s'est conclue par une **soirée festive au « Carré des Saveurs » à Maroilles** qui a été totalement investi par les artistes croisant des installations vidéo que les personnes ont pu découvrir à leur rythme tout au long de la soirée et des temps de représentations (lectures, danses, choracles, saynètes) qui ont rassemblé les quelques **130 personnes présentes**.

Vincent Dumesnil et Marion Blanc

Plus d'infos et d'images sur le site de la chambre d'eau : www.lachambredeau.com
photos : Benoît Ménéboo et Pauliina Salminen



TRAME VERTE ET BLEUE **L'opération est bien lancée !**

Une lecture attentive de la carte de notre territoire (ci-contre) le prouve éloquentement : le bilan de trois années de mise en place de la « *Trame verte et bleue* » est un succès. En effet, durant cette période d'application, près de six kilomètres de haies ont été plantés, ainsi que 266 arbres fruitiers, et 25 arbres bocagers ; de même que quatre mares ont été restaurées. A quoi il faudra ajouter ce qui sera réalisé en mars 2014 : 2300 mètres de haies, 90 arbres fruitiers, 15 arbres bocagers, trois mares ayant d'ores et déjà été restaurées en octobre dernier.

L'objectif de la Région Nord Pas-de-Calais, principal financeur de ce dispositif, destiné à redessiner le paysage bocager de notre territoire, est donc atteint ; nul doute qu'il sera prolongé dans les années à venir. Rappelons les critères d'éligibilité qui s'appliquent à la fois aux collectivités locales (qui ont été prioritaires en année 1) et aux particuliers, associés en années 2 et 3 :

- Planter au moins 10 arbres fruitiers ou 5 arbres bocagers d'espèces régionales ou 25 mètres de haies minimum.

- Le coût à la charge du bénéficiaire est de 20%, la Région prenant en charge 75% et la 2C2M 5% ; exemple : 160 euros pour 10 fruitiers, une centaine d'euros pour 50 mètres de haies.

Ajoutons que les plantations sont effectuées par une entreprise agréée avec une garantie de reprise d'un an.

Quelques crédits sont encore disponibles sur l'enveloppe mise à notre disposition pour 2013-2014. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Environnement de la 2C2M (Sébastien Montay) pour toute information complémentaire.

Dernier motif de satisfaction : il est probable que, lors de la fusion prochaine de nos trois intercommunalités (le Quercitain, le Bavaissis, Mormal-Maroilles) au sein de la CC du Pays de Mormal, l'opération « *Trame verte et bleue* » sera élargie à nos 53 communes et 48 000 habitants. Preuve de l'intérêt environnemental que présente la démarche !

Jean-Marie Leblanc

**CARTOGRAPHIE DES REALISATIONS «TRAME VERTE ET BLEUE EN VERSANT RURAL »
PLANTATION DE HAIES ET D'ARBRES + RESTAURATION DE MARES sur la 2C2M**

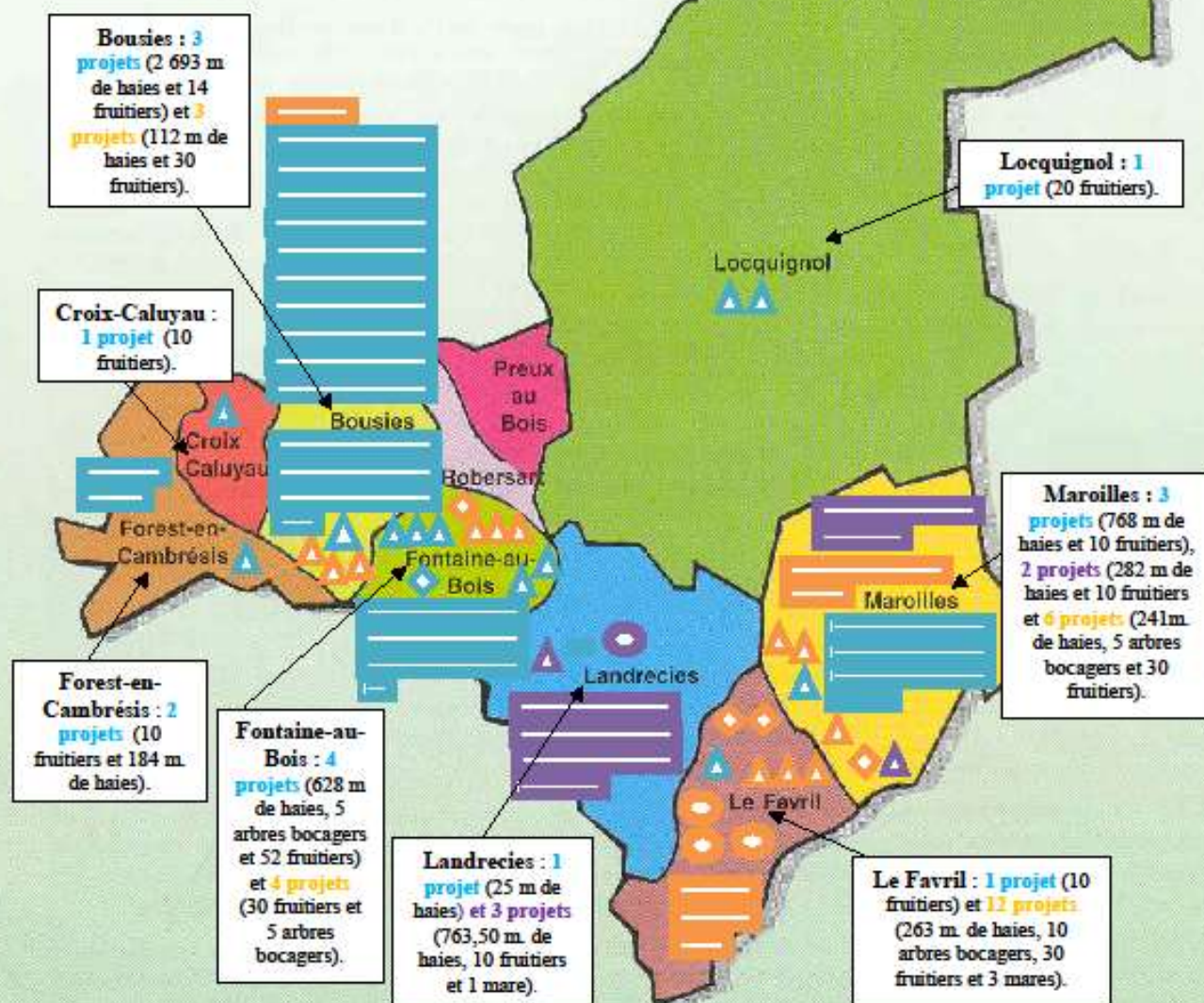
Projets réalisés en 2 tranches entre fin 2010 et début 2013 :

Action 1 : 5 959,50 m de haies

Action 2 : 266 fruitiers

Action 3 : 25 arbres bocagers

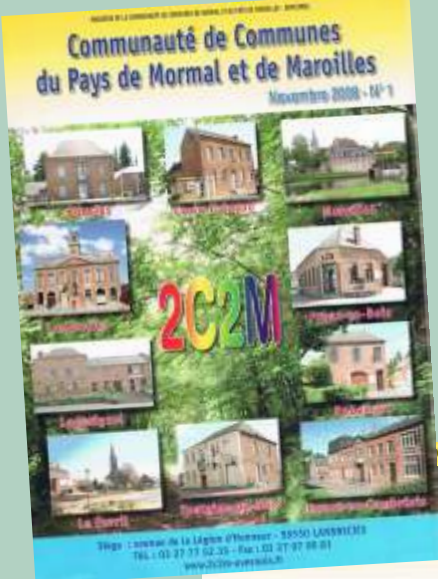
Action 4 : 4 mares



Légende :

En bleu = projets communaux, en orange = projets privés et en violet = projets 2C2M.

▲▲ = 10 fruitiers, ◆◆ = 5 arbres bocagers et ■■ = 25 m de haies, ■■■■ = 100 m de haies
■■■■■ = 200 m de haies et ○● = 1 mare.



Les 11 numéros du magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles ont été écrits par les membres de la Commission « communication » : **Maurice SANIEZ - Hervé GOURNAY - Jean-Marie LE-BLANC - Frédéric DAMIEN - Marc LAVIE - Jean-Pierre MATON - Reynald GAIDA - Mario PAPA - Georges BROXER - Denis DUBOIS - Elisabeth PRUVOT - Corinne BOQUET - Régine BISIAU - Thierry JACQUINET - Catherine MARSY.**

